

Голотюк О.В.

Теоретичний курс лексикології
французької мови

Херсон-2008

УДК 371(44)'' 654

ББК – 81.471.1 – 923.3

Голотюк О.В.

Теоретичний курс лексикології французької мови

Укладач:

Голотюк О.В. – к.п.н., доцент

Рецензенти:

Волкова С.В. – к.п.н., доцент

Ткаченко Л.Л. – к.ф.н., доцент

„Теоретичний курс лексикології французької мови” ставить на меті ознайомити студентів з сучасним станом вивчення лексико-семантичної системи французької мови. „Теоретичний курс лексикології французької мови”

побудован у відповідності до вимог програми підготовки студентів спеціальності 7.010103 ПМСО. Мова і література (французька, англійська).

У „Теоретичному курсі лексикології французької мови” наголошується на зв'язок мови з культурою та історією народу Франції, тобто здійснюється лінгвокраїнознавчий підхід до мовних фактів, що є істотним для курсу лексикології французької мови.

Мета та завдання

„Теоретичний курс лексикології французької мови” **призначається** для студентів французької філології, **містять** теоретичний лекційний курс, який присвячений двом важливим складовим лексикології французької мови: лексичній семантиці та лексичній морфології.

„Теоретичний курс лексикології французької мови” ставить на меті озброїти студентів сумою знань, яка допоможе їм як викладачам, правильно інтерпретувати мовні факти, глибоко осмислювати тексти, кваліфіковано здійснювати переклад текстів з урахуванням їх лексичних особливостей. Викладання курсу здійснюється французькою мовою. Основні теоретичні положення викладаються під час лекційних занять.

У лекційному курсі основні найбільш складні в теоретичному плані питання розглядаються з використанням останніх досягнень мовознавства, здійснюється знайомство з різними методами лінгвістичного аналізу. Опис словникового складу сучасної французької мови базується на єдності діяхронічного й синхронічного підходів до мовних явищ.

У ході самостійної роботи студенти опановують та розширюють набуту теоретичну базу, проводять самостійний фактографічний пошук того чи іншого лексичного явища, виконують серію вправ та тестів на самоконтроль вивченого. Самостійна робота з лексикології французької мови передбачає також вивчення

певних розділів курсу, які за браком часу не знайшли повного відображення на лекціях.

На практичних заняттях аналізуються теоретичні положення та матеріал практичних завдань. Практичні заняття присвячуються найбільш складним та дискусійним проблемам, що сприяє формуванню умінь застосовувати в практичній діяльності набуті теоретичні знання, використовувати засвоєні наукові методи та прийоми.

Кінцевою метою практичних знань є вміння проаналізувати текст згідно з параметрами, що відповідають основним розділам теоретичного курсу лексикології французької мови.

До програми курсу додається перелік підручників, рекомендованих для використання під час практичних модулів та модулів самостійної роботи студентів.

Зміст курсу.

1. Лексикологія як наука про слово, її місце серед інших лінгвістичних дисциплін. Завдання лексикології як лінгвістичної науки та її основні складові частини. Словник як система. Семантична організація лексики. Формальна організація лексики. Зв'язок лексикології з іншими науками про лексичний склад мови. Лексикологія та історія народу. Лексикографічні джерела.

2. Поняття про слово, лексичну одиницю, та словниковий склад французької мови. Поняття лексичної одиниці, слово, словоформа. Слово та його лексичне значення. Проблема граматичного класу слова.

Словниковий склад мови: загальноживана та спеціальна лексика. Фактори лексичної варіативності: часова варіативність загальноживаної лексики (архаїзми, історизми / неологізми), просторова варіативність (регіоналізми), стилістична варіативність (фамільяризми, просторіччя, арготизми, літературна, пейоративна, вульгарна лексика). Частотна та периферійна лексика. Загальні питання теорії запозичення. Фразеологія.

3. Поняття лексичної семантики. Лінгвістичний знак і референт. Значення та референція. Актуальна й віртуальна референція. Семантична еволюція лінгвістичного знаку: розширення та звуження, послаблення та посилення, погіршення й покращення значення. Денотація й коннотація.

4. Методи аналізу лексичного значення. Логічне визначення слова: препозитивний компонент та диференційні ознаки. Типи словників. Типи словникових визначень та варіативність змісту.

5. Поняття семного або компонентного аналізу. Теоретичні засади та методи семного аналізу,

6. Семантичні зв'язки слів. Відношення ієрархії та включення.

Відношення ієрархії та включення: гіпонімія й гіперонімія. Зв'язок частина/ціле.

7. Синонімія й антонімія як відношення відповідності та протиставлення. Відношення еквівалентності та протиставлення; синонімія, антонімія, паронімія.

8. Полісемія як принцип мовної економії. Механізм троп як розвиток значення слова: метафора, метонімія, синекдоха. Полісемія та моносемія у французькій мові. Типологія французьких омонімів: омографи, омофони, пароніми, граматичні омоніми.

Розвиток значення слова за допомогою механізму троп. Метафоричні значення. Метонімічні значення. Синекдоха.

9. Поняття про лексичну морфологію. Словотворення в діяхронії та синхронії. Типологія засобів словотворення. Словотворення в синхронії". Похідні французької мови. Мотивованість, немотивованість та народна мотивація ЛО.

Поняття морфологічного аналізу. Дериваційна система французької мови. Типологія словотворчих засобів; деривація й основокладення, афіксне й безафіксне словотворення, суфіксація й префіксація, "народне" й "вчене" словоскладення. Афікси сучасної французької мови.

Синонімія, омонімія та полісемія афіксів. Непряма деривація, конверсія як семантичне словотворення. Основні типи дериватів: їх граматична категорія, семантичний клас та спосіб утворення (суфіксація, префіксація, конверсія).

10. Основоскладення: складне слово, телескопія. Графіка композитів.

Типи складних слів. Складний іменник, прикметник, дієслово, прислівник, прикменник, сполучник, детермінатив, займенник.

Теоретичні питання до білетів

курсowego екзамену

1. L'objet d'études de la lexicologie, ses domaines linguistiques voisins. La notion de la sémantique lexicale et de la morphologie lexicale.
2. La notion de l'unité lexicale : sa forme, son sens et sa classe grammaticale.
3. Le lexique français: son système, ses sous-ensembles, ses origines. Les facteurs de la variation du lexique général. Les mots candidats à l'intégration au lexique: noms propres, mots virtuels, mots étrangers.
4. La notion du signe linguistique : le signifiant et le signifié. Les types de la référence: référence actuelle et référence virtuelle.
5. Le problème du sens lexical en français d'aujourd'hui. Le signifié dénotatif et le signifié connotatif du français.
6. La lexicographie française: types de dictionnaires, dictionnaires les plus connus Le modèle logique de la définition. Les types de définitions et variétés des contenus.
7. La notion de l'analyse sémique ou componentielle.
8. Les types de relations sémantiques entre les unités lexicales. La relation hyponymie /hypéronymie et la relation partie/tout en français.
9. Les relations d'équivalence et d'opposition : synonymie/antonymie.

10. La parasynonymie comme caractère approximatif de la synonymie. La différenciation des synonymes en français.
11. Les types d'antonymes en français et la traduction antonymique.
12. Le problème de la polysémie.
13. Les types d'homonymes en français moderne.
14. Le mécanisme des tropes comme passage sémantique: la métaphore et la métonymie françaises.
15. Les relations structurelles entre les mots français en synchronie.
16. Le problème des mots construits : la composition et la dérivation.
17. La motivation en français.
18. L'analyse en éléments et le système dérivationnel.
19. La typologie des procédés de formation des mots et ses oppositions binaires.
20. La composition et les formants français, latins et grecs.
21. Le problème de préfixation et de suffixation en français.
22. La dérivation parasynthétique en français.
23. La dérivation affixale: un mot construit, un radical, un affixe, in paradigme dérivationnel.
24. La synonymie, l'homonymie et la polysémie des affixes.
25. La dérivation non affixale ou la dérivation impropre.
26. La conversion en français.
27. La composition savante en français.
28. Les types de mots composés en français.

§1. LA NOTION DE LA LEXICOLOGIE

Objectifs:

- Définir l'objet d'études de la lexicologie.
- Distinguer deux plans dans l'étude du lexique.
- Définir les tâches de la sémantique lexicale.
- Définir les tâches de la morphologie lexicale.
- Analyser les domaines voisins de la lexicologie.
- Prendre connaissance des principaux dictionnaires de la langue française.

1.1. L'objet de la lexicologie

La lexicologie a pour tâche d'établir la liste des unités qui constituent le lexique, et de décrire les relations entre ces unités. Les unités lexicales en effet ne sont pas données, mais à établir. Il faut décider, par exemple, si *commode*, adjectif, et *commode*, nom, sont deux mots différents ou s'il s'agit du même mot, si *grand magasin* est bien un mot du lexique. Le lexique est la composante la plus instable de la langue, la plus ouverte au changement linguistique.

D'autre part, le lexique n'est pas une simple liste d'unités, qu'on ne pourrait ordonner que par l'ordre alphabétique. Il s'organise sur les deux plans: celui du sens et celui de la forme.

La sémantique lexicale étudie l'organisation sémantique du lexique: elle analyse le sens des mots et les relations de sens qu'ils entretiennent entre eux.

La morphologie lexicale étudie l'organisation formelle du lexique : elle analyse la structure des mots et les relations de forme qui existent entre eux.

Les classes sémantiques et les séries morphologiques à leur tour entretiennent des relations complexes. Le lexique apparaît ainsi, de même que l'ensemble de la langue, comme une «structure de structures». Il est de plus lié à la syntaxe, puisque les mots sont employés dans des phrases.

Le sens des énoncés n'est pas seulement fait du sens des mots qui les composent: il dépend aussi de la syntaxe de la phrase et de la situation d'énonciation.

La sémantique lexicale est donc une partie de la sémantique, étude du sens.

La forme des mots variables est liée à leur emploi dans la phrase. Cette variation, appelée «**flexion**» (conjugaison, déclinaison, variation en nombre et en genre) est l'objet de **la morphologie flexionnelle**. La morphologie lexicale est donc une partie de la lexicologie. L'opposition entre morphologie lexicale et morphologie flexionnelle correspond à l'opposition entre lexique et grammaire.

Outre la morpholexicologie et la sémantique on diffère **la lexicologie descriptive** (synchronique) qui étudie le vocabulaire de la langue d'une période donnée.

La lexicologie historique (diachronique) étudie le développement du vocabulaire de la langue de l'origine jusqu'à nos jours.

La lexicologie comparée étudie les particularités de vocabulaire des langues différentes.

La lexicologie sociale se propose d'expliquer les états de société, le processus des évolutions sociales en parlant de l'étude des mots.

La lexicologie appliquée utilise à des fins pratiques les données de la lexicographie et de la lexicologie descriptive. Le calcul du rang de fréquence et le classement des termes permettent au C.R.E.D.I.F. d'élaborer **le français scientifique fondamental**.

La recherche des traits formels des unités significatives, minimales et maximales, ainsi que des traits formels de la polysémie, trouve son débouché pratique dans **la programmation des machines à traduire**.

H.Mitterand et J.Petit estiment qu'il existe encore **une lexicologie littéraire** qu'on pourrait également dénommer lexicostylistique ayant pour but de comparer les contextes de chacun des mots d'un texte, d'établir la table de ses emplois dans ce texte, de définir les caractéristiques du mot considéré et même de construire un véritable dictionnaire de l'oeuvre qui reflète les traits propres de son écriture.

1.2. Les domaines voisins

On distingue le lexique général ou commun, et les lexiques de spécialité (disciplines scientifiques, techniques, métiers, secteurs d'activité, etc.). L'étude des lexiques de spécialité est **la terminologie**.

Les mots enfin sont attestés dans les textes, et l'étude des textes a pu privilégier ce niveau d'analyse : la lexicologie est par-là partie liée avec la **stylistique et l'analyse de discours**. L'un des outils de ces disciplines est la lexicométrie ou statistique lexicale, qui mesure la fréquence des mots dans un texte ou un ensemble de textes (corpus).

Le lexique est partiellement représenté et décrit dans les dictionnaires: la fabrication et l'étude des dictionnaires est **la lexicographie**. La lexicologie et la lexicographie se sont constamment inspirées mutuellement, mais l'objet «langue» et l'objet «dictionnaire» sont de nature différente.

1.3. Les dictionnaires

Le rôle des dictionnaires est de recenser et d'expliquer les mots du lexique. Les usagers de la langue française disposent d'un lexique étendu; on appelle ainsi l'ensemble des mots, noms propres exclus, pouvant être compris et utilisés pour communiquer dans une langue donnée, tous domaines et registres confondus.

Les dictionnaires généraux prétendent à une information exhaustive: les dictionnaires de mots, centrés uniquement sur la langue s'opposent aux dictionnaires de choses, visant à apporter des connaissances encyclopédiques.

Les dictionnaires spécialisés ne s'intéressent qu'à un aspect limité de la langue (dictionnaire étymologique, de synonymes, de prononciation, etc.) ou à un vocabulaire particulier (vocabulaire de la philosophie, de la médecine, mots d'argots, etc.).

Les dictionnaires de la langue française en un volume répertorient entre 35 000 mots et 76 000 mots. Mais un dictionnaire ne contient jamais la totalité du lexique. On n'y trouvera pas nécessairement certains termes spécialisés, très peu employés en dehors d'un domaine précis d'activité.

On peut enrichir son vocabulaire en lisant (presse, oeuvres littéraires), en écrivant (ce qui amène à consulter les dictionnaires), en regroupant les mots en famille, en s'interrogeant sur leur origine, leur composition (sens des préfixes et suffixes), bref en animant la langue et en étant curieux.

Le nombre de mots possédés par chaque individu, son vocabulaire, est très variable. Les dictionnaires dont se servent le plus souvent les traducteurs sont:

Dictionnaire de la langue française «Lexis», Larousse - ne contient pas (a totalité du lexique, on n'y trouvera pas certains termes spécialisés, peu employés en dehors d'un domaine précis d'activité.

Dictionnaire du français contemporain (D.F.C.), J.Dubois et alt. - environ 25 000 mots ; présente la langue contemporaine et son fonctionnement.

Le Petit Robert, Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française, P.Robert, A.Rey et alt. - environ 55 000 mots ; présentation de la langue moderne et classique.

Le Petit Robert 2 - environ 40 000 articles ; noms propres uniquement.

Micro Robert - version simplifiée, n'offre que 30 000 mots.

Larousse de la langue française. Lexis, J.Dubois et alt. - 75 000 mots; présentation analogue à celle de D.F.C.

Le Grand Robert de la langue française, A.Rey et alt. - 9 volumes, 75 000 mots, langue moderne et classique, exemples littéraires.

Grand Larousse de la langue française, L.Guilbert et alt. - 7 volumes, environ 70 000 mots, étude de la langue moderne et classique.

La Grande Encyclopédie Larousse - 20 volumes, environ 8 000 articles-dossiers (noms communs et noms propres).

Outre les dictionnaires encyclopédiques le traducteur se sert des dictionnaires spécialisés qui ne s'intéressent qu'à un aspect limité de la langue : dictionnaire étymologique, dictionnaire de synonymes, dictionnaire de prononciation, vocabulaire de la philosophie, de la médecine, mots d'argot. Nommons quelques-uns:

Dictionnaire des difficultés de la langue française, A.V.Thomas.

Nouveau dictionnaire étymologique et historique, A.Dauzat et alt.

Nouveau dictionnaire analogique, G.Niobey.

La lexicologie apprend donc:

- **la signification lexicale des mots (la sémantique):** *un marchand;*

- **l'origine des mots (étymologie) :** *marchand* <lat. *merx*;

- **les sens de famille:** *un marchand, un marché, marchander, une marchandise;*

- **la formation des mots:** *un marchand*= le radical *march* + le suffixe *-and*;

- **les liens sémantiques entre les mots:** *le marchand, syn. le vendeur, ant. l'acheteur;*

- **la formation des groupes de mots stables (*marché noir*) et des locutions phraséologiques (*sans marchander la vie*).**

QUESTIONS

1. Quel est l'objet d'études de la lexicologie ?
2. Quelles approches lexicologiques pouvez-vous nommer ?
3. Quels sont les domaines voisins de la lexicologie ?
4. Comment distingue-t-on entre le vocabulaire passif et le vocabulaire actif?
5. Quels dictionnaires de la langue française connaissez-vous ?

§ 2. LE MOT ET LE LEXIQUE

Objectifs :

- Définir la notion de l'unité lexicale et ses trois aspects d'identité: une forme, un sens, une catégorie grammaticale
- Délimiter la forme de l'unité lexicale.

- Observer et distinguer les sens de 1 unité lexicale.
- Identifier la catégorie grammaticale de l'unité lexicale.
- Définir la notion du lexique et l'essence de ses sous-ensembles.
- Motiver les facteurs diachronique, diatopique et diastratique de variation du lexique général.
- Développer la compétence lexicale en matière des noms propres, des mots «virtuels», des mots étrangers.
- Enrichir le bagage linguistique de quelques unités phraséologiques françaises.
- Trouver les correspondances franco-ukrainiennes lors de la traduction des hapax et des phraséologismes.

2.1. Le mot

Le mot est l'unité lexicale. L'identité d'un mot est constituée de trois éléments: une forme (une prononciation à l'oral et une orthographe à l'écrit), un sens (une signification) et une catégorie grammaticale (genre, nombre, voix, mode; etc.).

Ainsi le mot *randonnée*: se prononcé [rã-do-ne], s'écrit "*randonnée*" signifié "*grande promenade*" est un nom commun, concret, féminin singulier.

A ces trois aspects (forme, sens, catégorie) correspondent trois types de difficultés pour établir la liste des unités de la langue.

2.2. La forme

2.2.1. L'unité lexicale et le mot fléchi

Les mots variables, qui ont une flexion conjugaison, déclinaison, variation en genre et en nombre), ont plusieurs formes. Ainsi le mot :

manger	peut prendre les formes	mange, mangions, etc.
je	peut prendre les formes	je, moi, me
chat	peut prendre les formes	chat, chats, chatte, chattes

Ces formes de la dernière colonne sont aussi des mots. On peut parler du mot *chat*, tel qu'il apparaît dans les dictionnaires, et du mot *chats* dans la phrase: *la nuit tous les chats sont gris*.

Pour éviter cette ambiguïté du terme mot certains savants proposent les termes *lexème* pour le sens «unité lexicale» et *mot-forme* pour le sens «mot fléchi». Nous continuerons par commodité à utiliser le terme *mot* dans le sens d' «unité lexicale».

On utilise conventionnellement l'une des formes du mot pour le nommer en tant qu'unité lexicale: le masculin singulier des noms, l'infinitif des verbes, le cas sujet des mots à déclinaisons.

2.2.2. L'unité lexicale et le mot graphique

Guingois, *prou* sont des mots graphiques: ils sont délimités à l'écrit par les blancs. Pourtant ce ne sont pas des unités lexicales. Les adverbess correspondants sont de *guingois* (криво, косо, набік), *peu* ou *prou* (більш менш, до повної міри). *Pomme, de, terre* sont trois unités lexicales du français: *pomme de terre* en constitue une quatrième composée de précédents.

L'orthographe ne délimite pas toujours les mots; l'identification et la délimitation de ceux qui sont composés de plusieurs mots graphiques doit se faire d'après des critères linguistiques.

2.3. Le sens

A certaines formes correspondent plusieurs sens. Ainsi,

bise signifie 1) «vent du Nord»; 2) «baiser»

perle signifie 1) «petite boucle de nacre»; 2) «personne remarquable»;

3) «erreur ridicule dans un texte»

La notion d'un lien entre les différents sens pourra suggérer que dans les deux cas il s'agit d'un mot unique, d'un mot polysémantique. On en parlera plus tard dans le chapitre de la polysémie.

On devrait considérer qu'il y a autant de mots que de sens.

2.4. La classe grammaticale

En français il y a huit classes grammaticales ou parties du discours: nom, verbe, adjectif, déterminant, pronom, adverbe, préposition, conjonction.

Les mots comme *ouf ! chut !* sont recueillis dans une neuvième classe, celle des interjections. Mais il ne s'agit pas d'une classe de mots semblables aux autres: ce sont des mots qui sont des phrases (ou mots-phrases) et non des constituants de la phrase.

Certaines formes correspondent à plusieurs catégories, comme :

boucher (nom) alerte (nom) rose (nom) rapide (adjectif)

boucher (verbe) alerte (adjectif) rose (adjectif) rapide (nom)

Pourtant, dans ces cas, on peut dire qu'il s'agit de deux emplois d'un même mot, parce que le sens est le même, et qu'on peut dériver l'un des emplois de l'autre; une robe *rose* est une robe de la couleur de la *rose*.

2.5. Le lexique

L'ensemble des mots d'une langue constitue son lexique. Cet ensemble se sépare en sous-ensembles, selon un certain nombre de variables. Il n'est pas clos et ses contours ne sont pas fixés de manière absolue.

2.5.1. Le lexique général et le lexique de spécialité

Le lexique général est commun à tous les locuteurs. Le lexique de spécialité est lié à un domaine: science (chimie, astronomie), science et technique (informatique), métier (menuiserie), activité (jardinage). L'étude du lexique de spécialité est la terminologie.

2.5.2. Les facteurs de variation du lexique général

Le lexique varie selon trois facteurs principaux qui sont le temps, l'espace et le registre.

La variation diachronique est la variation dans le temps. Si un fond stable (Le fond héréditaire de la langue française se compose essentiellement du latin populaire transporté en Gaule à l'époque de sa romanisation, y compris les éléments celtiques, grecs et germaniques) demeure depuis les débuts du français, le lexique du français contemporain n'est pas identique à celui des périodes précédentes. Certains mots anciens ne sont plus utilisés ni compris: *antan* - колишній; *l'argousin* - поліцейський; *la chopine* - півпінти

(0,465 л); *le larron* - розбишака, грабіжник, бандюга; *le nolis* - фрахт, аренда; *le nouet* - торбинка з травами

Des mots nouveaux ou néologismes apparaissent:

l'antisèche - шпаргалка

la fantasmagorie - фантастичне видовище

le stress - стрес

le killer [kiloe:r] – класний, „що треба”

zapper- перестрибувати з одного телеканалу на інший.

La variation diatopique est la variation dans l'espace. Les régions de France et les pays de la francophonie présentent des mots qui leur sont propres. Ainsi:

le chicon est un belgicisme qui signifie «*endive*»; *la kermesse* est un mot régional qui aux Pays-Bas et dans les Flandres désigne «*une fête*»; *la kichenotte* est un régionalisme qui désigne «une coiffure traditionnelle à large bord des femmes de Saintonge et de Vendée»; *labba* est un mot arabe qui signifie «*chiffon*»; *magasiner* est un québécoisisme qui signifie «*aller faire des achats dans les magasins*»; *nonante* est un belgicisme qui signifie «*quatre-vingt-dix*».

La variation diastratique est liée aux registres qui découpent dans le lexique des «strates» horizontales: *familier*, *littéraire*, *argotique*, etc. La détermination des registres est difficile et se fonde sur des critères hétérogènes comme le montrent les marques lexicographiques courantes :

- **situation de communication** (familier)

Ex. *le lampiste* - „шістка”, підлеглий

inculquer - втовкмачувати, пояснювати

jacter - точити лясси

jouer des flûtes - накивати п'ятами

saucissonner - перекусити щось швидкокоруч, переважно сосисками

- **type de texte** (littéraire)

Ex. *l'injure* - лайка

jadis - у давнину

jubiler - радіти

le ladre - скупий, скнара

- **groupes sociaux** (populaire)

Ex. la lourde - двері

Ingurgiter - дудлити, випити одним махом

la négresse - пляшка червоного вина

le noeud - балда

le nougat - циба (про ногу), ступня

un siphon - макітра, казанок, довбешка (про голову)

- **attitude de l'énonciation** (péjoratif)

Ex. s'accointer - якшатися

l'aïusseur[laʝysœ:r] - тріпло

l'industrie - каверза, „штучка”

le negro - негр

- **jugement moral ou esthétique** (vulgaire)

Ex. lèche-cul - підлабузник

une salope - негідниця

une horizontale - шльондра

2.5.3. La fréquence

Un petit nombre de mots très fréquents constituent un noyau autour duquel se superposent des couches de fréquence moindre, jusqu'aux mots très rares et aux hapaх (слово одиночного вжитку). Voici quelques exemples des mots rarement usités empruntés à la liste formée au cours de la période 1995 à janvier 2000 par M.Rybalka, professeur émérite dans une université américaine : *les licenciements secs* (directs), *un plan social* (consécutif à une réduction de personnel), *la mondialisation*, *la délocalisation*, *l'hétérophobie*, *employabilité* (Chirac), *un ménage multimotorisé* (qui a 2 voitures), *bac+5* (5 années d'études après le bac), *l'illettrisme*, *attractif*, *instrumentaler* (exploiter), *pour exemple* (au lieu de par), mettre un bémol (atténuer), *mél* (message électronique, e-mail), *l'ovalie* (pays du rugby), *marginal* (exceptionnel, inhabituel), *un vidéaste*, *une brève comptoir* (histoire racontée au

café), *un CDD* (contrat à durée déterminée), *NRJ* (station de radio), *ONG* (organisation non-gouvernementale).

Les moyens informatiques permettent aujourd'hui de réunir des corpus suffisamment importants pour fournir une bonne image de la fréquence des mots. Notons que les hapax en tant que mots qui sont attestés une seule fois représentent une grande difficulté pour la traduction.

2.5.4. Aux frontières du lexique

Le lexique comporte à ses frontières une zone floue, constituée de mots candidats à l'intégration dont le statut est problématique. On peut citer parmi eux les noms propres, les mots «virtuels» et les mots étrangers.

Les noms propres, en principe, ne sont pas des mots de la langue parce qu'ils n'ont pas de sens. Ils ont un référent qui est unique: *Paris, la Loire, Arsène, Zola*. Mais beaucoup de noms de pays et de villes étrangères ont une forme française qui doit être répertoriée dans le lexique du français: Aix-la-Chapelle - Аахен, Ajaccio - Аяччо, Alger - Алжир, Anvers – Антверпен, Arabie Saoudite - Саудівська Аравія, Athènes - Афіни, Auschwitz - Освеціум, Austerlitz - Аустерліц, Bade - Баден, Brème - Бремен. Les noms propres entrent dans le lexique dans les cas suivants :

- des noms des personnages emblématiques (символічні) peuvent devenir un nom commun et désigner une classe d'individus : *tartuffe* (personne hypocrite), *don Juan* (grand séducteur), *travailler pour le roi de Prusse* (peu généreux), *la chanson de Ricochet* (dont on ne voit pas la fin), *le supplice de Tantal* (situation douloureuse de qn proche de l'objet de ses désirs mais qui ne peut l'atteindre), *être la tête de Turc* (butte à des moqueries). Certains auteurs les nomment aujourd'hui les noms propres métaphoriques. Ils entrent aussi dans des comparaisons figées à valeur intensive : *fier comme Artaban, riche comme Crésus, vieux comme Hérode, pleurer comme une Madeleine*;

- des produits fabriqués sont nommés par le nom de leur inventeur (*poubelle, guillotine*) ou par un nom de marque : *frigorifère, velcro, sopalin*. Le nom propre devient un nom commun. L'intégration est complète ou il ne s'agit que d'un emploi

dans un texte. D'autre part, les noms propres entrent dans le lexique par leurs dérivés: *français, parisien, savoyard, cornélien, rabelaisien, gargantuesque*.

Les mots «virtuels». Un mot improvisé, comme *in-décor-able*, existe déjà en puissance dans la langue. On retrouve tous ses éléments: in-connu, in-sensé; décor-er, décor-ation; pardonn-able, mani-able. Le lexique attesté s'augmente de la masse des mots «possibles».

Les mots étrangers. Toute langue emprunte à d'autres une partie de son lexique. Les mots empruntés aux langues modernes, qui ne sont pas assimilés, sont «hors système» : ils ont leurs particularités phonétiques et morphologiques. Les emprunts sont assimilés quand ils sont conformes aux structures du français (*sentimental* par exemple est un anglicisme) ou quand ils se coulent dans ses moules phonétiques, orthographiques et morphologiques; *beefsteak* devient *bifteck*, *look* donne *relooker*. En revanche *apartheid* comporte des sons qui ne sont pas dans le phonétisme français. Nombre de mots étrangers peu utilisés restent aux marges du lexique.

- Le terme **emprunt** désigne tout élément provenant d'une autre langue, il a une valeur générique.

- **Calque** désigne l'emprunt qui résulte d'une traduction littérale:

- d'une expression: *col blanc: white-collar*

- d'une acception: *souris* au sens de «boîtier connecté à un ordinateur»: *mouse*

- **Xénisme** est réservé à l'emprunt qui correspond à une réalité étrangère: *apartheid, tundra*.

2.6. Les groupements libres et les groupements stables du lexique français

Les groupements libres tels qu'*un bon livre, un mauvais crayon, la maison de mon père* se constituent au moment de la parole et sont du ressort de la syntaxe. La phraséologie s'occupe des groupements stables (locutions phraséologiques) qui, ne se créent pas au moment de la parole, mais y sont reproduits en tant qu'unités toutes faites. Néanmoins il n'y a pas de limites strictes entre ceux-ci et ceux-là, les deuxièmes étant souvent créés suite à la lexicalisation des premiers: *laver la tête à qn*,

prendre le taureau par ses cornes, mettre les bâtons dans les roues. Ces derniers exemples cités représentent des groupements homonymes (libres et stables).

La plupart des locutions phraséologiques se caractérisent par leur intégrité sémantique. Elles présentent un tout unique du point de vue de sens. A rencontre des mots, les locutions phraséologiques sont monosémiques. De même qu'un mot simple ou composé, les locutions phraséologiques peuvent exprimer une seule notion et accomplir le rôle d'un seul terme de la proposition: *un coup d'épaule* (secours), *tout à coup* (subitement).

D'après la classification sémantique, on répartit les locutions françaises en trois types essentiels: 1) les groupements synthétiques (unités indécomposables);

2) les groupements analytiques;

3) les groupements intermédiaires (synthético-analytiques).

Les groupements synthétiques se caractérisent par le plus haut degré de la fusion de leurs parties composantes. Les significations des mots isolés y cessent d'avoir une existence indépendante. Le sens des locutions ne découle nullement de ses composants: *juger à huis clos, chercher noise à qn, dans son for intérieur, au fur et à mesure, prendre en grippe.* Ces unités comprennent généralement des archaïsmes lexicaux ou grammaticaux et pour établir leur sens on a besoin de se rapporter aux données historiques: *huis* (porte), *noise* (querelle). Les pronoms personnels ou les articles y manquent, l'ordre des mots est inverse: *entre chien et loup, à cheveux maigres vont les mouches.* On serait embarrassé pour rétablir le mot remplacé par les pronoms **en, y, le**: *l'emporter* [emporter le prix de la victoire], *ne pas s'en faire* [ne pas se faire d'inquiétude et de chagrin], *vous me la baillez belle* [vous me dites une belle histoire]. L'effacement des liens sémantique est dû à l'oubli d'un ancien usage ou; d'un fait historique oublié:

loger le diable dans sa bourse, tirer le diable par la queue [être sans argent] - la croyance aux démons, diables;

faire Gille [s'enfuir honteusement] - la fuite du prince de Languedoc Gillon, quand il apprend qu'on va le faire roi;

elle sait les foires de la Champagne [qui est au courant de tout ce qu'on peut dire] - célèbres dès le Moyen Age.

Les groupements analytiques sont des périphrases de toutes sortes (verbales, nominales, adverbiales, prépositives, conjonctives) conformes à la syntaxe du français contemporain mais à significations phraséologiquement liées. Leurs alliances avec les autres mots sont traditionnelles et consacrées par l'usage. Ainsi le verbe *subir* se combine avec un nombre restreint de substantifs en donnant des locutions phraséologiques analytiques: *subir un examen, un échec, une défaite, un interrogatoire, un changement*.

Les groupements synthético-analytiques sont moins soudés que les premiers, les composants sont motivés et on peut déduire du sens des parties composantes le sens global de la locution. Ce sont des périphrases verbales, adverbiales, prépositives, et conjonctives contenant des archaïsmes grammaticaux: *avoir faim, rendre compte, faire peur, à cause de, grâce à, à poings fermés*. Dans la phraséologie française il y a un groupe à part de locutions synthético-analytiques - celui de locutions proverbiales; *il n'y a pas de quoi fouetter le chat; le jeu ne vaut pas la chandelle; écrire comme un chat; simple comme bonjour, pleurer comme une fontaine*. Le traducteur doit savoir que les images mises à la base des locutions proverbiales dans les langues différentes ne coïncident pas, ce qui s'explique par les particularités de la structure lexicale et grammaticale des langues, par des faits liés à l'histoire de tel ou tel autre pays : *être comme un coq en pâte* – крутитися як вареник у сьтані; *jouer un tour de cochon* – викинути коника; *être connu comme le loup blanc* – стріляний горобець, *un froid de loup* – собачий холод; *qui va à la chasse perd sa place* – було та загуло. Les traducteurs s'intéressent aux types suivants de phraséologismes:

1) usuels - ceux consacrés par l'usage commun: *merle blanc* – біла ворона.

2) individuels ou occasionnels - ceux attribués à tel ou tel auteur: *battre tous les records historiques* – побити всі попередні рекорди;

3) nationaux - ceux qui portent l'empreinte du système linguistique dont ils font partie et qui occupent une des premières places à l'échelle de l'intraduisibilité; *les Dames de France* – дочки французького короля;

4) internationaux - ceux qui fonctionnent dans plusieurs langues sous formes de correspondances et se caractérisent par l'identité de la composition lexicogrammaticale, du sens, de l'image et du style: *franchir le Rubicon* - *перейти Рубікон*;

5) imagés - ceux qui se créent à la suite de l'opposition du sens propre et du sens figuré grâce à la transformation sémantique (métaphorisation, métonymisation) ;
avaler les couleuvres – *ковтнути й облизатися*;

6) non imagés - ceux qui n'ont qu'un sens dans toutes les situations communicatives: *un coup d'Etat* – *державний переворот*.

Les procédés de traduction les plus usités des unités phraséologiques sont:

- 1) correspondances phraséologiques;
- 2) calques phraséologiques;
- 3) équivalences lexicales du même registre;
- 4) traduction descriptive;
- 5) transformation par voie d'introduction de nouveaux éléments, de remplacement synonymique ou antonymique, de compensation.

Outre la classification sémantique il y a la classification structurale des groupements stables d'après laquelle on répartit toutes les locution phraséologiques en :

- 1) locutions nominales: *colombe de la paix, arme blanche, pauvre diable*;
- 2) locutions verbales: *avoir soif; entrer en contact, être en colère*;
- 3) locutions pronominales: *tout le monde, quelque chose*;
- 4) locutions adverbiales: *tout à coup, tout de suite, sur le champs, par jour*;
- 5) locutions prépositives ou conjonctives: *à cause de, de peur que, de crainte que*.

QUESTIONS

1. De quels éléments est constituée l'identité d'un mot ?
2. Quels sous-ensembles sont-ils connus dans le système lexical ?
3. Quels sont les facteurs principaux de la variation du lexique général ?
4. Quels mots se trouvent-t-ils à la frontière du lexique ?
5. En quoi consiste la spécificité sémantique de groupements stables?

POUR APPROFONDIR

1. Dialectes locaux français.
2. Jargons sociaux.
3. Néologismes et archaïsmes français.
4. Théorie des emprunts.

RECHERCHE

Recherchez dans les sources textocographiques un mot:

- archaïque /nouveau;
- régional/littéraire;
- familier /populaire /vulgaire;
- argotique.

§ 3. LE SIGNE LINGUISTIQUE

Objectifs :

- Expliquer les notions du signe linguistique, du signifiant, du signifié et du référent.
- Distinguer la référence actuelle et la référence virtuelle.
- Différencier le sens dénotatif et le sens connotatif du signe linguistique.
- Motiver les différents faits de la connotation du signe linguistique.

La sémantique lexicale a pour objet l'étude du sens des unités lexicales. Elle se sert des concepts fondamentaux liés au signe linguistique et hérite, en tant que discipline de sens, d'une terminologie parfois confuse. Dans ces conditions il faut définir les notions auxquelles on aura recours.

3.1. Le signe linguistique et le référent

Ferdinand de Saussure définit le signe comme une entité à double face:

1. le signifiant - l'aspect formel du signe qui évoque un contenu sémantique;
2. le signifié - le contenu sémantique évoqué par le signifiant.

Au signifiant oral [flœ:r] ou graphique (fleur) est associé le signifié (sens) «production de certains végétaux».

Tout signe linguistique, qu'il s'agisse d'un morphème, d'un mot ou d'une unité supérieure est obligatoirement composé d'un signifiant et d'un signifié. L'opposition *expression/contenu* est parfois équivalente à *signifiant/signifié*.

L'union du signifié et du signifiant est **conventionnelle**. Même les onomatopées sont conventionnelles. La preuve en est qu'elles varient d'une langue à l'autre. Les canards danois ne disent pas «*coïn-coïn*» mais «*rap-rap*». L'union du signifiant et du signifié est tellement **arbitraire** que les mêmes sons peuvent avoir des sens différents. L'arbitraire de l'union du signifiant et du signifié peut être **absolu** (fraise, poire) et **relatif** (fraisier, poirier).

Les signes linguistiques permettent au locuteur de parler de la réalité qui l'entoure. Ils ont la propriété de pouvoir renvoyer aux objets du monde extérieur à la langue. Ces objets sont les référents. Signes linguistiques et référents ne doivent pas être confondus. Ainsi c'est bien la fleur (la plante concrète) qui embaume (пахне) et non pas le mot *fleur* ni le signifié de *fleur*.

Les référents sont des entités **matérielles** ou **conceptuelles** (êtres, objets, lieux, processus, propriétés, événements, etc.). Ils relèvent de l'univers extralinguistique **réel** (la pomme) ou **fictif** (la sirène). Les référents ne sont pas tous des données immédiates du réel.

Les rapports entre l'ordre de la langue et l'ordre du monde sont complexes.

3.2. Le sens et la référence

En sémantique, il importe de distinguer deux approches théoriques. L'une porte sur le sens des signes et privilégie les rapports syntagmatiques et paradigmatiques internes au système linguistique, (étude de la signification), l'autre traite de la relation entre le signe et les référents, appelée référence. La théorie de la signification s'oppose à la théorie de la référence ou de la désignation.

3.2.1. La référence

Le nom commun, hors discours, renvoie à une classe de référents et non à un objet singulier (en cela il se distingue du nom propre). Ce n'est que par le passage de la langue au discours, par le biais d'un acte d'énonciation, que le signe, nom ou expression nominale, permet au locuteur de désigner un objet unique. Dans l'énoncé

Mon chat miaule sur le balcon, *chat* vise un référent particulier appartenant à l'univers du locuteur. Les linguistes distinguent **référence actuelle** (référence en discours) et **référence virtuelle** (référence que le signe a hors discours). Le sens référentiel d'une unité lexicale est le signifié stable du signe qui correspond à la relation de désignation entre le signe et le référent. Le sens d'un mot détermine sa référence. Ce sont les propriétés du signifié qui permettent d'identifier et d'isoler une catégorie d'objets extralinguistiques par rapport à d'autres objets. **Le sens référentiel est aussi appelé sens dénotatif ou sens désignatif.**

3.2.2. La dénotation et la connotation

En linguistique, le sens ou signifié dénotatif s'oppose au signifié connotatif. La connotation d'un signe représente les valeurs sémantiques secondes qui viennent s'ajouter au sens dénotatif. Dans le domaine du lexique, la connotation recouvre différents faits :

- registres de langue: *policier* et *flic* (charge péjorative);
- contenus affectifs propres à un individu ou à un groupe d'individus: *patron*;
- représentations culturelles et idéologiques liées aux contextes d'utilisation de l'unité lexicale ou en rapport avec les référents: *clochard* (charge affective) et *SDF*, *sans-papier*, *clandestin* (charge négative).

Les valeurs connotatives sont hétérogènes et variables selon les locuteurs. Elles relèvent pour la plupart du domaine de l'énonciation et représentent une certaine difficulté lors de la traduction car le statut spécial des valeurs sémantiques des connotations tient à leur nature: les informations qu'elles fournissent portent sur autre chose que le référent du discours. Bien des mots, expressions prennent un sens par référence culturelle ou association d'idées, et un dictionnaire ne peut pas en faire état. Par exemple : l'expression «*Allez les verts !*» a un certain sens pour des Français (les verts - l'équipe de football de Saint-Etienne); il en aura un autre pour les Allemands (les verts - les écologistes).

QUESTIONS

1. En quoi consiste la notion du signe linguistique ?
2. Que savez-vous sur la référence et ses types ?

3. Comment expliquez-vous la différence entre le sens dénotatif et le sens connotatif ?

POUR APPROFONDIR

Evolution sémantique du signe linguistique:

- restriction et extension de sens;
- dégradation et ennoblissement de sens;
- affaiblissement et renforcement de sens.

§ 4. LES ANALYSES DU SENS LEXICAL

Objectifs:

- Distinguer les optiques théoriques de l'étude du sens lexical.
- Appréhender le modèle aristotélicien de la définition lexicographique:
 - le genre prochain et les différences spécifiques, la visée référentielle.
- Appréhender les notions de l'incluant, des traits différenciateurs, de l'hypéronyme, du genre prochain, du genre éloigné, du genre suprême, de la double question.
- Définir et analyser les types de définitions: hypospécifique, suffisante, hyperspécifique.
- Expliquer les méthodes de l'analyse sémique.
- Appréhender les notions de sème et sémème, d'archisème et archilexème, de taxème.

La question du sens lexical divise les linguistes. Toutes ces conceptions sont diversement modulées selon les optiques théoriques.

Les uns soutiennent que le sens ne peut être appréhendé en dehors des énoncés. Cette conception peut aboutir à la réfutation de la notion même de sens d'un mot en raison de la multiplicité des interprétations contextuelles à laquelle se prête un mot polysémique.

D'autres mettent en avant la syntaxe comme clef de l'accès au sens car les différents emplois syntaxiques du mot déterminent les différents sens.

D'autres, enfin, posent l'existence de propriétés sémantiques intrinsèques à l'unité lexicale.

Pour la sémantique lexicale, les mots ont un sens en langue: il a, sous les différentes apparitions d'un mot en discours, un invariant sémantique, un noyau stable inhérent au mot que l'on peut décrire en relation avec ses emplois et hors emploi.

4.1. La définition par inclusion

La définition lexicographique propose une équivalence du défini (mot-entrée) sous la forme d'une périphrase. L'énoncé du dictionnaire a une valeur générique et représente, dans les cas des définitions par inclusion (possédant un large sens générique, couvrant une large série d'objets), une analyse du sens dénotatif des unités lexicales. Cette représentation du sens lexical qui procède selon les catégories logiques inaugurées par Aristote (genre et espèce) est en rapport avec une théorie de la désignation de laquelle s'inscrit le dictionnaire. Les définitions correspondant à ce type reçoivent diverses appellations: **définition logique, définit hypéronymique ou définition par inclusion.**

4.2. Le modèle aristotélicien.

Genre prochain et différences spécifiques

La définition bâtie sur le modèle aristotélicien consiste à désig d'abord le genre (la classe générale), dont relève le référent du nom à définir, puis à spécifier les différences qui le séparent des autres espèces appartenant au même genre.

Fonte: alliage de fer et de carbone Cette définition *du Nouveau Petit Robert* se compose :

- de **l'incluant** (*alliage*), qui nomme la catégorie générale à laquelle appartient le référent;

- des **traits différenciateurs** (*fer et carbone*), qui distinguent le référent des autres alliages (*laiton, bronze, etc.*)

Alliage est **l'incluant** ou **l'hypéronyme** de *fonte*.

La définition est ordonnée, incluant étant placé le premier, hiérarchisée et distinctive. Elle doit permettre d'isoler la classe de référents à laquelle renvoie le signe sans que cette classe ne soit confondue avec une autre classe.

Ex.: *Fauteuil*: siège à dossier et à bras, à une seule place.

Oeil: organe de vue... .

Aristote recommandait de définir par le recours au genre prochain. Il distinguait dans une classification absolue trois genres:

- **genre prochain**: qui n'a en dessous de lui que des espèces;
- **genre éloigné**: qui englobe d'autres genres;
- **genre suprême**: qui n'est englobé dans aucun autre

Fauteuil entre dans une série d'inclusions: *siège* (genre prochain), *meuble* (genre éloigné) et *objet* (genre suprême).

4.3. La visée référentielle

La définition par inclusion parle des choses, des référents. Le modèle de cette définition est rapporté à la logique des classes. La démarche consiste à inclure une classe de référents exprimés par le substantif (*fonte*) dans une autre classe (*alliage*). La visée référentielle apparaît lorsqu'on vérifie la relation d'identité à l'aide de **la double question**. Si la réponse est affirmative dans les deux cas, la définition est juste.

Est-ce que toutes les fontes (objets appelés fonte) sont des alliages qui sont constitués de fer et de carbone ? Est-ce que tous les alliages qui sont constitués de fer et de carbone sont de la fonte ?

4.4. Les types de définitions et variétés des contenus

Exprimer le défini et rien que le défini, tel est l'objectif de la définition. Mais la justesse de l'adéquation défini/définition (testée par la double question) n'est pas toujours obtenue. Trois cas doivent être distingués:

1. La définition est hypospécifique (nombre insuffisant de traits spécifiques): seule la première question reçoit une réponse positive. Voici la définition de *saharienne* (літня куртка з короткими рукавами) tirée du *Petit Larousse illustré* : *Saharienne*: veste de toile.

A la question *Est-ce que toutes les sahariennes sont des vestes toile ?* la réponse est oui. A la question *Est-ce que toutes les vestes de toile sont des sahariennes ?* la réponse est non (il existe des vestes de toile qui ne sont pas des sahariennes). La définition ne permet pas de différencier l'entité dénotée des entités partageant le même genre prochain.

2. La définition est suffisante: elle répond positivement à la double question et indique les conditions nécessaires et suffisantes permettant d'isoler de la façon distinctive la classe des référents à laquelle renvoie le signe. Soit l'exemple de *chamois* (серна) extrait du *Dictionnaire du français contemporain*:

Chamois: ruminant (жуйна тварина) à cornes recourbées vivant dans les hautes montagnes d'Europe.

3. La définition est hyperspécifique: elle énumère un nombre élevé de traits, allant au-delà de la description nécessaire, accumulant des éléments des qualifications superflues. C'est le cas de la définition de *chamois* du *Grand Larousse de la langue française*:

Chamois : ruminant à cornes lisses et recourbées au sommet, aux jambes longues et fortes, qui se rencontre dans les hautes montagnes de l'Europe où il grimpe et saute avec agilité.

Les définitions hyperspécifiques sont traditionnellement appelées **définitions encyclopédiques**.

Deux catégories de mots sont rebelles (суперечать) au système de l'inclusion: *les mots dits primitifs* et *les mots grammaticaux*.

Les primitifs sont les mots non analysables. Les incluants généraux sont *être, chose, personne, objet* et exigent des unités sémantiquement encore plus pauvres qui n'existent pas. Ces primitifs lexicaux ne peuvent être définis pour des raisons d'ordre philosophique et lexical.

Les mots grammaticaux (car, que, etc.) ont une fréquence très élevée. Ils ont un contenu pauvre, quasiment réduit à leur fonction. C'est la raison pour laquelle ils ne peuvent être définis par le système sémantique de l'inclusion et qu'ils relèvent d'une autre procédure d'analyse:

Que: pronom relatif désignant une personne ou une chose. *Pronom* n'est pas un

incluant de l'univers des référents mais un incluant de l'univers des signes.

Le choix entre définitions suffisantes, hypospécifiques, hyper-spécifiques est lié à la stratégie de chaque dictionnaire qui module selon ses objectifs, la quantité des informations dans le domaine des traits référentiels.

4.5. L'analyse sémique ou componentielle

Les fondements théoriques de l'analyse sémique sont liés au structuralisme. Le sémanticien est conduit à différencier, au sein d'un ensemble lexical donné, les sens des mots les uns par rapport aux autres en procédant à l'analyse du signifié en traits distinctifs.

Ces traits reçoivent diverses appellations: **sèmes** (de là l'*analyse sémique*), **composants** (en anglais *components*, ce qui explique le terme d'*analyse componentielle*) ou **traits distinctifs**.

Sème et sémème: la substance sémantique d'un mot est constituée d'un «faisceau» de traits distinctifs de signification appelés sèmes. Le sémème est l'ensemble de sèmes caractérisant un mot (ou, dans le cas d'un terme polysémique, une acception d'un mot). Il se représente ainsi:

$$\text{sémème} = \{\text{sème}^1, \text{sème}^2, \dots, \text{sème}^n\}.$$

Soit les mots *femme* et *fille*. Le sémème de femme est composé des sèmes: /humain/, /non mâle/, /adulte/.

Il s'oppose au sémème de fille comportant les sèmes: /humain/, /non mâle/, /non adulte/.

Le sème /adulte/ est un trait distinctif dans ce couple de mots.

Archisème et archilexème: lorsqu'on compare un ensemble de sémèmes entre eux, l'on peut observer qu'ils ont certains sèmes en commun. L'archisème désigne l'ensemble des sèmes communs à plusieurs sémèmes, c'est-à-dire leur intersection (dans le cas des sémèmes de *femme* et de *fille*, /humain/, et /non mâle/. A cet archisème ne correspond aucun mot en français. Mais il peut arriver que l'archisème ait une réalisation lexicale; dans ce cas, celui-ci prend le nom d'archilexème (par exemple *siège*, équivalent lexical du sème /pour s'asseoir/.

L'analyse sémique dans sa version européenne s'applique à une série de mots appartenant à un **micro-ensemble lexical**. Cet ensemble est composé d'unités lexicales qui partagent une zone commune de signification (il n'y a guère d'intérêt à

opposer *un lapin* à *un flacon*). Cet ensemble est appelé **taxème** ou **champ lexical**. Un champ lexical peut se composer de:

- mots appartenant à la même famille parce que formés sur le même radical: *enfant, enfantin*;

- synonymes: *enfant, marmot*;

- mots ayant un rapport de sens étroit avec le thème considéré: *enfant, jouet, école, maman*.

On ne confond pas la notion de champ lexical avec celle de champ sémantique.

Un champ sémantique est l'ensemble des emplois possibles pour un mot. Un champ lexical est une partie du lexique où un mot entre en relation avec d'autres mots qui appartiennent au même domaine de signification. Comparez :

Champ sémantique	Champ lexical
<i>Gorge</i> , n.f.	le merle
1. Partie antérieure du cou	la pie
2. Seins (littér.)	la chouette
3. Cavité située au fond de la bouche, à l'entrée du pharynx	l'aigle
4. <i>Anal.</i> Passage étroit entre deux montagnes; vallée encaissée	le hibou
	le perroquet...

Ce type de démarche consistant à rechercher, à partir d'une notion commune, comment cette notion se réalise dans différents signifiants est appelée **onomasiologique**. Elle s'oppose à la démarche **sémasiologique** qui envisage la relation signifiant => signifié. La perspective sémasiologique caractérise le dictionnaire de langue qui part du mot-entrée (signifiant graphique) et aboutit aux différents signifiés. La perspective onomasiologique n'est pas adoptée par tous les praticiens de l'analyse sémique.

L'exemple ci-dessous illustre les méthodes de l'analyse sémique.

	s ¹ pour s'asseoir	s ² sur pied	s ³ pour une per- sonne	s ⁴ avec dossier	s ⁵ avec bras	s ⁶ en matière rigide
chaise	+	+	+	+	-	+
fauteuil	+	+	+	+	+	+
tabouret	+	+	+	-	-	+
canapé	+	+	-	(+)	(+)	+
pouf	+	-	+	-	-	-

A l'aide de six sèmes sont opposés les sémèmes de cinq mots choisis. Chaque mot a un contenu sémantique différent, porté sur la ligne horizontale. On remarque que si l'on ajoute s⁵ au sémème de *chaise*, on aboutit au sémème de *fauteuil*. La différenciation entre les différents sémèmes étant réalisée, l'analyse sémique a atteint son objectif. Si l'on ajoutait à l'ensemble lexical un autre mot, soit par exemple *chaise longue*, il faudrait modifier la grille, ajouter d'autres sèmes (par exemple sème⁷ /pliable/).

L'archisème de cet ensemble est constitué du sème¹ /pour s'asseoir/, *siège* est l'archilexème qui lui correspond.

Par définition, un sème n'est pas un trait référentiel. C'est un trait différentiel de contenu au sein d'un ensemble donné.

QUESTIONS

1. Quelles conceptions du sens lexical connaissez-vous ?
2. Laquelle partagez-vous ? Pourquoi ?
3. Comment est construite la définition logique ?
4. Quels types de définitions sont-ils connus dans la lexicographie française ?

RECHERCHES

1. Trouvez s.v.p. une série d'inclusion à souhait.
2. Dans les dictionnaires raisonnés français relevez l'exemple de la définition:
 - hypospécifique;
 - suffisante;
 - hyperspécifique;

- du mot primitif.

Portez-les dans votre cahier.

§ 5. LES RELATIONS SEMANTIQUES

Objectifs :

- Distinguer les types des relations sémantiques: relations hiérarchiques et d'inclusion, relations d'équivalence et d'opposition.
- Etablir la relation d'hyponymie en tant que relation hiérarchique.
- Définir les rapports liant l'hyponyme à l'hyperonyme: rapports d'inclusion ou d'implication.
- Trouver les séries lexicales des unités françaises.
- Expliquer la relation partie-tout. Distinguer les notions méronyme / holonyme, méronyme / hyponyme.
- Appréhender les notions de sème et sémème, d'archisème et archilexème, de taxème.
- Expliquer les relations d'équivalence et d'opposition: synonymie, antonymie.
- Analyser la différenciation des synonymes: syntagmatique (contextuels ou partiels), sémantique (intensifs) et paradigmatique (connotatifs).
- Analyser les types de l'opposition antonymique: antonymes contradictoires ou complémentaires, antonymes contraires ou «gradables», antonymes converses ou réciproques.

Les relations sémantiques entre les unités lexicales sont de deux types:

- relations hiérarchiques et d'inclusion lorsqu'elles concernent des unités qui n'ont pas le même rang (hyponymes et hyperonymes, relation partie-tout);
- relations d'équivalence et d'opposition lorsqu'elles concernent des unités de même rang (synonymes, antonymes).

5.1. Les relations de hiérarchie et d'inclusion

5.1.1. L'hyponymie et l'hyperonymie

La relation d'hyponymie est une relation hiérarchique qui unit un mot spécifique (sous-ordonné), l'hyponyme, à un mot plus général (superordonné) nommé

l'hyperonyme. Ainsi *tulipe* est l'hyponyme de *fleur*, *fleur* est l'hyperonyme de *tulipe*. Les co-hyponymes ont le même hyperonyme. Ces rapports sont exploités dans les définitions lexicographiques. Dans la définition de *fonte*, «alliage de fer et de carbone», *alliage* est l'hyperonyme de *fonte*, *fonte* étant l'hyponyme de *alliage*. Rappelons que l'hyperonyme est aussi appelé incluant ou archilexème.

Le rapport qui lie un hyponyme (*tulipe*) à un hyperonyme (*fleur*) est un rapport d'inclusion. Du point de vue de la référence, la classe des référents qui sont des *tulipes* est incluse dans la classe des référents qui sont des *fleurs*: l'inclusion est extensionnelle. Du point de vue de sens, le sens de *fleur* est inclus dans le sens de *tulipe*: l'inclusion est intensionnelle.

L'hyponymie établit un rapport d'implication unilatérale (Імплікація – складне висловлювання з двох висловлювань, побудоване на основі сполучника „якщо ...то”) entre deux entités :

Si *x* est une *tulipe*, alors *x* est une *fleur*. Mais on ne peut pas dire:

Si *x* est une *fleur*, alors *x* est une *tulipe*.

Cela explique que la relation s'établit, dans le discours aussi bien que dans la traduction, de l'hyponyme à l'hyperonyme:

Un chat entra. L'animal était malade. Et non:

Un animal entra. Le chat était malade.

Un mot donné peut entrer dans une série d'inclusions successives qui dessinent des relations hiérarchiques dans le lexique.

Exemple: *sapin /conifère /arbre /végétal*

redingote / manteau / vêtement

Certains mots sont tour à tour hyponymes et hyperonymes: *manteau* est l'hyperonyme de *redingote* et l'hyponyme de *vêtement*. Les séries lexicales n'excèdent (не перевищують) guère trois à quatre degrés. La hiérarchisation est bloquée vers le haut par la présence de noms très généraux (*chose, truc, machin*) et vers le bas par des périphrases développées (par exemple, *redingote à double boutonnage et à parement de velours*).

Dans la traduction la recherche de l'hyperonyme tient compte du savoir spécialisé: en botanique l'hyperonyme de *courgette* (кабачок) n'est pas un légume mais fruit et *la baleine* est cataloguée comme mammifère.

Les relations hyperonymiques et hyponymiques ont un rôle central dans l'apprentissage du lexique. Le locuteur peut parler des objets dont il ne connaît pas le nom en recourant à l'hyperonyme ou bien ne retenir que la seule relation liant l'hyponyme à l'hyperonyme sans rien savoir du sens de l'hyponyme (il saura, par exemple, qu'un *varan* est un *lézard* sans savoir en quoi il se différencie des autres lézards).

5.1.2. La relation partie-tout

La relation partie-tout est une relation hiérarchique qui existe entre un couple de termes dont l'un dénote une partie et l'autre dénote le tout (relatif à cette partie): *bras/corps*, *ongle/doigt*, *voile/bateau*, *poignée/valise*. *Bras* est une partie du *corps* ou le **méronyme**; inversement, *corps* désigne le tout l'**holonyme** de *bras*. Seuls les noms renvoyant à des référents divisibles sont susceptibles d'être des méronymes.

Les méronymes présentent quelques similitudes avec les hyponymes. Ils ont une composante de sens relationnel qui exige leur liaison à un autre terme

N <i>hyponyme</i>	est une sorte de N <i>hyperonyme</i>	<i>tulipe / fleur</i>
N <i>méronyme</i>	est une partie de N <i>holonyme</i>	<i>bras / corps</i>

La relation de dépendance est orientée et récurrente, comme illustre cette série méronymique: *ongle* partie du *doigt*, *doigt* partie de la *main*, *main* partie du *bras*, *bras* partie du *corps*. La méronymie est, comme l'hyponymie, une relation logique d'implication (*doigt* implique *main*).

Mais la relation partie-tout se différencie de la relation d'hyponymie. Elle exprime une appartenance que l'on peut paraphraser avec le verbe *avoir*: *le corps a un bras*, *le doigt a un ongle*, *la valise a une poignée*. **L'holonyme domine le méronyme**. Au contraire, dans la relation hyperonymique liée à l'opération d'inclusion, **l'hyponyme est dominé** par un nom attribut: la tulipe est une fleur.

Les rapports de dépendance sont variés et complexes:

- membre/ensemble: (*arbre/forêt*);
- composant/assemblage (*anse/tasse*);

- portion/masse (*part/gâteau*);
- matière/objet (*acier/bicyclette*).

5.2. Les relations d'équivalence et d'opposition

5.2.1. La synonymie

La synonymie est une relation d'équivalence sémantique entre deux ou plusieurs unités lexicales dont la forme diffère. Les synonymes ont le même signifié et des signifiants différents et s'opposent en ce sens aux homonymes définis par un même signifiant et des signifiés différents. La synonymie lexicale se manifeste entre mots et /ou syntagmes de même catégorie grammaticale: *policier / agent de police*. Lorsque la synonymie porte sur des unités supérieures (phrases, énoncés), l'on parle de **paraphrase**.

N.B. La synonymie ne doit pas être confondue avec la dénomination multiple: expressions définies comme *la ville-lumière* et *la capitale de la France* désignent le même référent (Paris) sans avoir le même sens.

La synonymie n'est pas, à proprement parler, une identité de sens. Lorsque la forme est différente, les locuteurs s'attendent à une différence de sens. L'identité de sens (ou synonymie absolue) est un leurre (обман). On pourrait signaler quelques cas rares de synonymes absolus dans les lexiques spécialisés (par exemple en lexicographie *entrée* et *adresse*, bien que ces deux termes n'aient pas la même fréquence). C'est la raison pour laquelle on utilise le terme de **parasynonymie**, qui souligne le caractère approximatif de la synonymie. (On dit aussi *quasi-synonymie*).

La synonymie doit être envisagée dans ses rapports avec la polysémie. Lorsque des synonymes concernent des unités polysémiques, la synonymie ne porte que sur une acception. Ainsi le mot *sommet* commute (взаємо-замінюється) avec *cime* dans les exemples: *le sommet d'un arbre, la cime d'un arbre* («endroit le plus élevé d'un objet vertical»). Mais dans l'exemple: *il est au sommet de sa gloire* (ayant le sens de «point le plus élevé») *sommet* aura pour synonyme *apogée*.

Les synonymes permettent de distinguer les acceptions d'un mot polysémique.

5.2.2. La différenciation des synonymes

Les différences entre les parasynonymes se manifestent sur les trois plans:

syntagmatique, sémantique et paradigmatique, bien souvent de façon simultanée.

Les différences syntagmatiques. Deux mots sont synonymes dans certains environnements et non dans d'autres. Ce phénomène est appelé synonymie **contextuelle** ou **partielle**, le terme contexte désigne ici non pas le contexte situationnel, mais le contexte linguistique. Les substantifs *écrivain* et *auteur* forment un couple de synonymes. S'ils ont en commun le sens de «personne qui compose des ouvrages, littéraires», ils ne commutent pas dans tous les emplois correspondant à cette acception:

écrivain classique /auteur classique mais
auteur de romans et non *écrivain de romans*

Il en résulte que sur le plan méthodologique, une étude des synonymes doit être d'abord contextuelle (prise en considération du discours). La méthode de l'analyse **distributionnelle** est primordiale. Elle consiste à préciser les environnements possibles de chaque mot, du point de vue syntaxique et sémantique.

Les différences sémantiques. Les différences entre les sémèmes des synonymes portent sur les sèmes spécifiques. *Cime* se distingue de *sommet* par le sème /pointu/. *Pourpre* de *rouge* par le sème /foncé/, *lassitude*, *épuisement* désignent le même état physique que *fatigue* mais avec une différence de degré. Ce sont des synonymes **intensifs**. Ces synonymes peuvent se trouver dans les mêmes contextes:
sommet d'un arbre / cime d'un arbre

étoffe rouge / étoffe pourpre

Mais tel n'est pas toujours le cas en raison de la synonymie partielle:

le sommet de la Tour Eiffel et non *la cime de la Tour Eiffel*

Les différences paradigmatiques. Lorsque les mots synonymes ont le même sens dénotatif, ils diffèrent par leurs composantes paradigmatiques ou **signifié connotatif**. Le lexique est composé de plusieurs sous-systèmes et les locuteurs peuvent choisir entre plusieurs variantes lexicales. C'est le phénomène de la variation intralinguistique. Les différences paradigmatiques des synonymes renvoient à différents aspects de la variation lexicale, traitée dans le dictionnaire sous la forme de marques d'usage (Vx, Fam, Litt, etc.):

1) variations diachroniques: *bru / belle fille*, *épatant / super*;

2) variations géographiques (diatopiques): *wassingue* (nord de la France) ou *panosse*

(dans le Midi) / *serpillière* (ганчірка для підлоги);

3) variations diastratiques (du registre de langue) :

- **familier** ou **populaire** / **standard**: *futal* / *pantalon*, *tronche* / *tête*

- **littéraire** / **standard**: *croisée* / *fenêtre*

- **argot (verlan)/langue commune**: *meuf* / *femme*, *keuf* / *flic*

- variations liées à l'opposition **langue de spécialité** / **langue commune**:
rhinite / *rhume*

- **connotations**, qu'il s'agisse de **péjoration**: *nègre* / *noir*, *black*

- ou au contraire **d'euphémismes**: *longue maladie* / *cancer*,
demandeur d'emploi / *chômeur*, *plan social* / *plan de licenciements*,
technicien de surface / *balayeur*, *SDF* / *sans abri*.

L'argot et les lexiques de spécialité procurent des synonymes en abondance: *centaurée/bleuet* (волошка). En outre, les facteurs extralinguistiques favorisent dans certains domaines référentiels une affluence de synonymes. Là où s'exerce le poids de tabou, l'interdit stimule une créativité linguistique. Tel est le cas du vocabulaire de la sexualité : P.Guiraud a relevé près de 600 termes désignant l'organe masculin et un nombre équivalent pour le sexe de la femme. Un autre exemple de créativité linguistique est fourni par la «langue des cités», fortement imprégnée de verlan.

5.2.3. L'antonymie

Dans la tradition lexicographique, les antonymes sont définis comme les mots de sens contraire et comme tels ils paraissent opposés aux synonymes. Cette vue permet de souligner l'analogie de fonctionnement des antonymes avec les synonymes. Antonymes partiels participent du même processus puisqu'un terme polysémique a, selon ses acceptions et ses emplois, des antonymes différents:

clair : *trouble* (*eau claire*)

foncé (*couleur foncée*)

obscur (*idée claire*).

Cette définition d'antonymie est trop vague. L'antonymie implique une dimension de ressemblance entre les termes. Plus précisément, les sèmes antonymiques comportent toujours des sèmes communs. Ainsi: *frère* et *soeur* partagent les sèmes: /être humain / nés des mêmes parents que la personne considérée

/ et s'opposent par le sème: /relatif au sexe/.

La relation antonymique unit donc deux mots de même catégorie grammaticale ayant une partie de leur sémème en commun. On distingue les antonymes logiques et morphologiques. Les antonymes logiques sont classifiés généralement en trois types.

1. Antonymes contradictoires ou complémentaires.

Ils sont en relation de disjonction exclusive. La négation de l'un des mots entraîne l'assertion de l'autre. Les deux mots ne peuvent être niés simultanément. Soit le couple de mots *mort / vivant*.

La proposition : *x est mort* implique que *x n'est pas vivant*.

Tout *x* (à condition qu'il s'agisse d'un être animé) ne saurait être que *vivant* ou *mort* (à demi mort - c'est être vivant). *Mâle / femelle, présent / absent, ouvert / fermé, marié / célibataire* illustrent cette relation.

N.B. L'application des tests logico-sémantiques tient compte des présuppositions et croyances propres à une culture. La complémentarité de *marié / célibataire* exige que l'on pose qu'il s'agit d'un individu adulte, que le mariage est reconnu dans la civilisation, qu' *être veuf* ou *divorcé* équivaut à *être marié* et que *concubin* est situé dans la même classe que *célibataire*.

2. Antonymes contraires ou «gradables».

Grand/petit, large/étroit, riche/pauvre, beau/laid, bon/mauvais, chaud/froid, amour/haine relèvent de cette catégorie. Deux propriétés les distinguent des contradictoires.

Premièrement, ils sont sujet à la gradation:

il est passablement (assez, moins, plus, très) grand.

N.B. On ne peut pas dire *il est passablement (assez, moins, plus, très) marié*.

La gradation repose sur une comparaison qui peut être explicite (*x est plus grand que y*) ou implicite (*x est grand*). Le choix des antonymes dépend de la norme socioculturelle en vigueur. Selon que l'on habite dans une petite ville ou à Paris, la propriété *grand* ou *petit* ne sera pas attribuée de la même façon à un logement.

Deuxièmement, la négation de l'un des mots n'entraîne pas obligatoirement l'affirmation de l'autre. La proposition : *x n'est pas grand* n'implique pas nécessairement : *x est petit*. *X peut être ni grand, ni petit, mais moyen*. Face à cette dissymétrie, des séries existent dans lesquelles les antonymes s'opposent terme à

terme : *glacial / froid / frais / tiède / chaud / brûlant*

3. Antonymes converses (обміжні) ou réciproques. La relation d'opposition dans ces couples de mots (*mari/femme, posséder/appartenir, donner/recevoir*) se révèle par la permutation des arguments:

Jean est le mari de Julie. Julie est la femme de Jean.

Les antonymes converses se rencontrent dans le domaine des relations de parenté et d'échanges sociaux (*père / fils, médecin / malade, patron / employé, devant / derrière*).

Les antonymes morphologiques sont formés à l'aide des préfixes opposés:

- **in-/im-/il-/ir-** : attentif - inattentif
- **dé(s)- /dis-** : intéressé - désintéressé, joindre - disjoindre
- **a-** : normal - anormal
- **anti-** : chambre - antichambre
- **contre-** : révolution - contrerévolution
- **non** : intervention - non-intervention
- **mal** : heureux - malheureux
- **me-** : content - mécontent.

QUESTIONS

1. Quels types de relations sémantiques entre tes unités lexicales pouvez-vous nommer ?
2. En quoi la relation partie-tout se différencie de la relation d'hyponymie ?
3. Qu'est-ce qui permet de souligner l'analogie de fonctionnement des antonymes avec les synonymes.

POUR APPROFONDIR

- La relation partie-tout dans la traduction.
- Les euphémismes et le tabou en français.

RECHERCHES

Trouvez les exemples des relations sémantiques entre les unités lexicales:

- hyponyme/hypéronyme;
- méronyme/holonyme.

§ 6. LA POLYSEMIE

Objectifs :

- Appréhender les notions de la polysémie et de la monosémie.
- Expliquer les caractéristiques distinguant le polysème du mot monosémique
- Appréhender la notion de l'énantiosémie.
- Appréhender la notion de l'homonymie, homophonie, l'homographie.
- Expliquer les raisons de l'apparition des homonymes en français
- Expliquer la différence entre les homonymes et les paronymes

La polysémie est un trait constitutif de toute langue naturelle. Elle répond au principe d'économie linguistique, un même signe servant à plusieurs usages. Grâce aux ressources de la polysémie, la langue est apte à exprimer, avec un nombre limité d'éléments, une infinité de contenus et peut faire face aux besoins de nouvelles dénominations. La polysémie se manifeste de différentes manières:

- le sens propre et le sens figuré;

Ex. **La lumière** des certaines phares est aveuglante (sens propre).

Le gouvernement a promis de faire toute **la lumière** sur cette affaire (sens figuré: fournir toutes explications à ce sujet)

- le sens concret et le sens abstrait;

Ex. Elle met régulièrement ses **économies** à la caisse d'épargne (sens concret: argent mis de côté en vue de dépenses à venir).

Sylvie a le sens de l'**économie** (sens abstrait: qualité qui consiste à ne dépenser que judicieusement).

- le sens ancien et le sens moderne;

Ex. **Chômer** *v.intr.* : ne pas travailler pendant la chaleur (sens ancien).

Chômer: être sans travail, être privé d'emploi (sens moderne).

- le sens restreint et le sens étendu.

Ex. **Bureau** (sens restreint: étoffe)

Bureau : Table à écrire, pièce où l'on écrit, ensemble des personnes qui dirigent une assemblée (sens étendu).

6.1. La polysémie et la monosémie

Le mot **polysémique** s'oppose, par définition, au mot **monosémique**. Il présente une pluralité d'acceptions (ou sémèmes) correspondant à des emplois différents (un même

signe pour plusieurs signifiés).

Canard, par exemple, a cinq acceptions:

1) animal; 2) morceau de sucre; 3) son criard; 4) fausse nouvelle; 5) journal.

Le mot monosémique a une seule acception (un signifié pour un signifiant): **déceler**, par exemple, c'est : réduire sa vitesse.

Deux caractéristiques distinguent le polysème du mot monosémique.

1. Le polysème fait partie du vocabulaire commun (*foyer, instruire, solide*) tandis que l'unité monosémique relève des vocabulaires de spécialité (*azote, hydrocortisone, phonème*).

Les langues de spécialités recherchent l'univocité et recourent aux mots polysémiques en en spécialisant une acception selon les domaines, p.ex. :

instruire *vt* (qn de qch) : 1) *вчити, навчати*; 2) *інструктувати; повідомляти*; 3) *юр. проводити слідство*.

foyer *m* 1) *вогнище; топка*; 2) *фіз., мед. фокус*; 3) *перен. осереддя, центр*; 4) *театр. фойє*; 5) *двір (селянський)*.

2. Le polysème a une fréquence élevée (*être, faire, homme, devoir, jour*).

Fait curieux et rare, il arrive que des polysèmes présentent **des acceptions opposées** sans que cela compromette l'unité du mot. Le terme qui désigne ce phénomène est **énantiosémie**, p.ex. : **louer** : «donner en location» et «prendre en location».

6.2. L'homonymie

6.2.1. Homonymes, homophones, homographes

Les homonymes sont des signes distincts en ceci que leur **forme est identique** et que **leurs signifiés diffèrent**.

Les **homophones** ont la même prononciation (identité du signifiant oral): *car* (nom), *car* (conjonction), *quart* (nom, adj., p.ex. : *Le Quart livre* chez Rabelais), *carre* (nom). Parmi ses **homophones** il y a les **homographes**. Les **homographes** ont même orthographe (identité du signifiant graphique): *car* (nom) et *car* (conj.). Le premier *car* (nom) signifie : 1) une auto (une autocar) ; 2) une cause, une raison, une explication, p.ex., dans le dicton : Avec lui, il y a toujours des *si*, des *mais* et des *car*. Dans ce deuxième cas, *car m* (nom) est invariable, comme *car* (conjonction).

Le terme d'**homonyme** s'applique généralement aux **homophones** qu'ils soient ou non **homographes**.

On peut noter que la **paronymie**, en raison de la ressemblance phonique des éléments, est une homophonie approximative: *éminent* / *imminent*, *collision* / *collusion*, *affectif* / *effectif*, *antinomie* / *antonymie*. On distingue les paronymes de radicaux différents par leur étymologie, leur genre, leur construction syntaxique ou le contexte:

imprudent (qui ne prend aucune précaution) / *impudent* (impertinent)

lacune (omission) / *lagune* (étendue d'eau)

sceptique (incrédule) / *septique* (qui produit une infection).

Les homonymes résultent, en règle générale, de l'évolution phonétique d'étymons différents. Leur nombre est relativement élevé en français, car ce sont les monosyllabes dont le français est riche qui sont principalement touchés. Ainsi, lat. *turris* à donné *tour f*, en français («bâtiment») et homonyme de *tour m*, issu de *tornus* («machine-outil»: *tour de potier*).

L'homonymie se pratique en français au niveau de l'orthographe (*dessin* / *dessein*) et au niveau de l'indication du genre: (*le voile* / *la voile*). Le plus souvent les homonymes appartiennent à des catégories grammaticales différentes:

- nom/adjectif: la **danse** d une fille/un brouillard **dense**;

- nom/verbe: Fabrice s'est cassé le **doigt**/Céline me **doit** 100 francs;

- nom/pronom: le **mois** prochain je serai en vacances/viens avec **moi**.

Selon l'approche traditionnelle, polysèmes et homonymes (même forme, signification différente) se différencient par l'étymologie. Ainsi, il y a en français deux verbes - homonymes : *louer* («adresser des louanges») et («donner / prendre en location») qui ont deux étymons distincts en latin : (*laudare* et *locare*).

Les homonymes donnent lieu dans le dictionnaire à des entrées multiples souvent numérotées par besoin de clarté et formant des articles séparés, p.ex. :

1. *Louer* v tr (lat. *laudare*) 1) adresser des louanges ...

2. *Louer* v tr (lat. *locare*). 1) donner en location ; 2) prendre en location.

Le critère étymologique n'est pas cependant toujours décisif. L'évolution sémantique conduit à l'éclatement d'une forme polysémique en signes homonymes. *Grève*, issu d'un étymon unique (lat. pop. *grava*), signifie, à ses origines, «un terrain de sable et de gravier au bord de l'eau». P.ex. : *Sur la place de Grève située au bord de la Seine à Paris*, (actuellement place de l'Hôtel-de-Ville) *se réunissaient les*

ouvriers qui attendaient l'embauche. On y associa peu à peu la deuxième acception de «un arrêt de travail». Mais, en synchronie, les liens entre ces deux sens «terrain sablonneux» et «arrêt de travail» sont rompus et la polysémie est devenue homonymie.

QUESTIONS

1. Quelles sont les caractéristiques qui différencient les mots polysémiques des mots monosémiques ?
2. Quels types d'homonymes sont-ils connus en français ?
3. De quoi résultent les homonymes français ?

RECHERCHES

Trouvez l'exemple d' un mot: - polysémique / monosémique;
- énantiosémique.

Recherchez l'exemple d'une série:
- homonymique, - paronymique.

§7. LES CHANGEMENTS DE SENS: LE MECANISME DES TROPES

Objectifs :

- Distinguer le sens propre et le sens figuré d'un lexème.
- Observer et établir les relations logiques entre les sémèmes.
- Motiver le type de la relation métaphorique et métonymique.
- Définir les traits de ressemblance dans les dérivés métaphoriques.
- Définir les traits de contiguïté dans les dérivés métonymiques.
- Trouver les correspondances franco-ukrainiennes lors de la traduction des locutions métaphoriques et métonymiques.

7.1. Le mécanisme des tropes

Les changements de sens des unités lexicales, c.-à-d., les différentes formes de passages sémantiques d'une acception à l'autre, sont étudiés par la théorie classique des tropes. Cette théorie explique «les figures éteintes» du vocabulaire. La lexicologie retrace le parcours sémantique du mot en présentant le sens figuré (sens obtenu par la figure) par rapport au sens propre dont il dérive. Les changements de

sens (indiqués dans le dictionnaire par *fig.*, *par ext.*, *par anal.*, etc) peuvent être rapportés à trois tropes essentiels: la métaphore, la métonymie et la synecdoque.

La métonymie diffère profondément de la métaphore. Nous verrons ultérieurement qu'il n'y a pas d'appauvrissement sémique mais, au contraire, enrichissement sémique dans une chaîne de transformations métonymiques à la différence de celle métaphorique. Néanmoins, les métaphores comme les métonymies, une fois lexicalisées, échappent à la conscience de l'utilisateur:

Mot	Sens propre	Sens figurés
Cheval	1. Animal domestique monter un cheval 2. Equitation 5. Loc. A cheval	<i>Milit. ou poét. Cheval de trait/de selle)</i> • <i>Par ext., fig. Cheval de bataille:</i> argument polémique 3. Loc. <i>fig., fam. Fièvre de cheval</i> (violente). <i>Remède de cheval</i> (très énergique). <i>Santé de cheval</i> (excellente) 4. <i>Fam.</i> (En parlant d'une personne) <i>C'est un cheval de labour</i> : il travaille beaucoup, avec énergie. • <i>Fam. Grande femme à l'allure peu féminine</i> – прустаріла кокетка • <i>Cheval de retour:</i> délinquant récidiviste <i>Par ext. A califourchon</i> : être à cheval sur un mur. <i>Par anal. Ce domaine est à cheval sur une route</i> – осідлати (перетнути) дорогу. • <i>Fig. Etre à cheval sur les principes:</i> ne pas admettre que l'on s'en écarte. • <i>Fig. Monter sur ses grands chevaux:</i> s'emporter, le prendre de haut avec qn.

7.2. La métaphore

La métaphore est un trope par ressemblance, qui consiste à donner à un mot un autre sens en fonction d'une comparaison implicite.

Exemple: **Perle** A : «petite bille de nacre»

B : «personne remarquable dans un domaine»

Une relation métaphorique peut être à l'origine de plusieurs dérivations dans le cadre d'un mot: *bouton dans le domaine végétal, bouton sur la peau, bouton de vêtement, bouton de manchettes, bouton de porte, etc.*

L'analyse du processus sémique dans les tropes consiste dans la recherche des relations logiques entre les sémèmes, dans l'identité d'au moins un des sèmes spécifiques, comme c'est le cas du mot *impasse*:

Impasse A. rue / sans issue/, B. situation / sans issue / favorable/.

La similitude entre les deux sémèmes repose sur le sème /sans issue/. Le mécanisme métaphorique consiste en suppression d'une partie des sèmes constitutifs du lexème, en déperdition sémique.

Mots composés et locutions offrent un grand nombre d'emplois métaphoriques quel que soit le registre de la langue.

7.3. La métonymie

La métonymie est un trope par correspondance qui consiste à nommer un objet par le nom d'un autre objet en raison d'une contiguïté entre ces objets. Il y a glissement de référence d'un objet à un autre. Ce processus s'explique par une ellipse: *J'ai bu un verre* pour *J'ai bu le contenu d'un verre*.

On distingue les métonymies suivantes :

- de la cause pour l'effet: *un Picasso* (pour *un tableau de Picasso*),
- de l'instrument pour l'utilisateur de l'instrument: *trois jeunes tambours* (pour *ceux qui battent le tambour*);
- de la matière pour l'objet: *les cuivres* (pour *les instruments de/en cuivre* ou pour *les instruments de musique en cuivre*);
- du contenant pour le contenu: *l'amphi* (pour *les étudiants de l'amphi*);
- du lieu pour la chose (produit ou institution): *le cantal* (pour *le fromage du Cantal*) ;
- du signe pour la chose signifiée: *le sabre* (pour *l'armée*);
- du physique pour le moral ou pour la personne: *c'est un cerveau* (pour *une intelligence*);
- de l'attribut vestimentaire pour la désignation de la personne à laquelle cette chose est liée: *les casques bleus* (pour *les soldats de l'ONU*);

Le transfert métonymique consiste à passer d'un sémème à un autre, sans qu'intervienne, en synchronie, une modification notable du sémème initial. Lorsque

les transferts métonymiques se font en chaîne, la relation entre le sémème initial et le sémème final tend à se rompre. Le même mot en vient à désigner un objet qui perd tout lien avec le premier.

Exemple: **Verre** A: substance dure, cassante, transparente,
B: récipient à boire, C: contenu d'un récipient.

QUESTIONS

1. La théorie des tropes qu'étudie-t-elle ?
2. Par quels tropes essentiels sont créés les nouvelles acceptions des mots ?
3. En quoi consiste la différence profonde entre la métaphore et la métonymie ?

Pour approfondir

La synecdoque comme trope de changement sémantique.

Recherches

Trouvez dans les sources lexicographiques les acceptions:

- métaphoriques;
- métonymiques d'un mot.

§ 8. LA FORMATION DES MOTS EN SYNCHRONIE

Objectifs :

- Distinguer dans le problème de la formation des mots le point de vue synchronique et celui historique.
- Distinguer les mots construits et les mots simples.
- Appréhender deux voies principales de la formation des mots en synchronie: composition et dérivation.
- Appréhender les notions de la motivation, de la démotivation et de la motivation fautive d'un mot, du morphème, du morphème lié, de l'allomorphe.
- Expliquer la typologie des procédés de formation des mots.
- Différencier les registres de langue du lexique français.
- Trouver les correspondances franco-ukrainiennes lors de la traduction des dérivés et des composés.

8.1. Le point de vue synchronique de la formation des mots

En synchronie, on étudie les relations structurelles entre les mots, comme une partie de l'ensemble du système de la langue. Le fonctionnement synchronique de la langue est indépendant de son histoire. La différence faite entre *impossible*, *fragilité* (empruntés au latin) et *impoli*, *spontanéité* (construits en français) n'existe pas en synchronie: ils sont semblables. **Les mots construits** se définissent par opposition aux **mots simples**. Ceux-là ont une structure interne qui les met en relation avec un ou plusieurs autres mots de la langue.

8.2. Les mots construits

Les mots français sont construits: **par composition**, en assemblant deux (ou plus) mots français ou grecs et latins: *poisson-chat*, *omnivore* ou **par dérivation**: *impoli*, *spontanéité*. La dérivation, comme processus historique, est une relation orientée entre deux mots: l'un primitif et l'autre dérivé.

La dérivation affixale est marquée morphologiquement par l'ajout d'un affixe (préfixe ou suffixe): *spontanéité* est dérivée de *spontané*.

La dérivation régressive se fait au contraire par le retrait d'un suffixe: *agresser* a été tiré de *agression* et *agresseur*.

La dérivation impropre se fait par le changement de catégorie grammaticale sans changement de forme: *personne* (subst.) > *personne* (pron.), *sauf* (adj.) > *sauf* (prépos.). Le terme **la dérivation impropre** est aujourd'hui remplacé par celui de **conversion**, emprunté à la grammaire anglaise et employé dans une perspective synchronique.

On appelle déverbaux ou postverbaux les noms dérivés de verbe sans affixation: *oubli*→ *oublier*, *ennui*→ (*s'*)*ennuyer*, *emploi*→ *employer*, *balai*→ *balayer*, *appui*→ *s'appuyer*, *essai*→ *essayer*. (Les noms formés du radical des verbes en **-yer** sont du genre masculin et s'écrivent avec **i** à la fin).

8.3. La motivation

Les mots construits sont relativement **motivés**, par opposition aux mots simples, qui ne s'analysent pas et sont totalement arbitraires.

Quand un mot construit n'est pas analysé, il est démotivé. *Barricade*, qui est

dérivé d'un verbe *barriquer* («fermer un passage avec des barriques»), est démotivé. De même on ne reconnaît plus *plat* et *fond* dans *plafond*.

La motivation se fonde donc à la fois sur une similitude de forme et sur une identité de signification. C'est la combinaison de ces deux facteurs qui réalise la motivation, ce qui revient à dire que pour que nous puissions lier entre eux plusieurs vocables il faut réunir deux conditions: qu'ils se ressemblent par leur forme et qu'ils soient proches les uns des autres par leur sens. De mêmes divergences formelles ne suffisent pas à empêcher la motivation: *sel, saler, salure, salière*. En revanche, la divergence de signification est péremptoire: *sale / salle; salir, salissure / salon, salonnard*.

En réalité, même quand on est en présence de mots motivés, cette motivation ne va jamais très loin. Elle concerne un nombre réduit de termes dont certains sont **primaires** et d'autres **secondaires**, ce qui revient à dire qu'ils sont obtenus par dérivation ou par composition d'une base qui, elle, est toujours immotivée: *piéd, piéton, piétaille* ne remontent pas au-delà de *piéd*.

On distingue la **motivation directe** et la **motivation indirecte** ou **sémantique**. La motivation indirecte tend à grouper des mots de formes différentes qui sont apparentés par le sens: *oeil/oculaire, oculiste/ophtalmie, ophtalmologie, ophtalmique*.

On parle aussi de **fausse motivation** ou d'**étymologie populaire**, quand on rattache un mot à un autre mot à cause d'une ressemblance de forme qui n'est pas due à une étymologie commune: *éloge* et *louer* ont des origines différentes.

8.4. L'analyse en éléments

Les éléments sont des unités significatives minimales ou **morphème**, appelés aussi **monèmes**. Leur identification se fait par les substitutions ou commutations paradigmatiques. Par exemple, la segmentation de *embarquement* se fait par les substitutions suivantes:

- a) *embarquement/débarquement*, qui donnent des éléments *em-* et *de-* ;
- b) *embarquement/emprisonnement*, qui donnent les éléments *barque* et *prison*;
- c) *embarquement/embarcation*, qui donnent les éléments *-ement* et *-ation*.

La forme d'un élément peut varier légèrement (*barque, barca-*). Ces variantes sont appelées **allomorphes**. *Barca-* est un **morphème lié** (c'est-à-dire, lié par la graphie).

8.5. Le système dérivationnel

La segmentation en morphèmes est une démarche analytique «descendante». Dans l'optique dérivationnel, le mot est un produit: on suit le mouvement inverse de la production par le système de la langue.

En synchronie, la dérivation est une relation orientée entre un mot et un autre mot, qui est sa base; les affixes sont décrits par des schémas de formation:

- le suffixe *-(i)té* produit des noms à partir des adjectifs: *adjectif + (i)té > N*: *gracile ->gracilité; grave ->gravité; continuel ->continuité; contigu,-ë ->contiguïté;*

- le suffixe *-oir(e)* s'applique aux verbes pour donner des noms de lieu ou d'instrument: *fumoir, mouchoir, écumoire;*

- le préfixe *dé(s)-* s'applique à des verbes pour former des verbes de sens contraire: *plaire -> déplaire, plier -> déplier, passer -> dépasser.*

La composition est une opération de construction, dont le caractère est d'assembler deux mots (ou plus) pour en faire un troisième, selon certains modèles.

On peut construire un nom avec:

- un verbe et un nom: *perce-neige;*

- deux noms: *chou-rave;*

- deux noms reliés par une préposition: *pomme de terre, moulin à vent.* Cet ensemble d'opérations constitue une sorte de «machine à mots», produisant les mots attestés mais aussi les mots virtuels qui sont l'une des sources de la néologie. On rend compte aussi de la productivité lexicale.

8.6. La typologie des procédés de formation

La typologie courante repose sur une série d'oppositions binaires, hiérarchisées:

- **dérivation** et **composition**;

- **dérivation affixale** (se fait avec des affixes) et **non affixale** (changement de catégorie, sans affixation);

- **suffixation** (modifie a catégorie grammaticale de la base) et

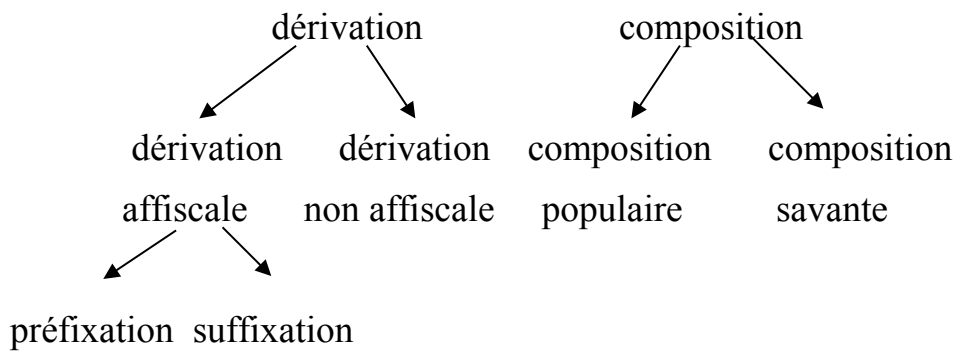
- **préfixation** (conserve la catégorie grammaticale);

- **composition «populaire»** (avec des mots français) et **composition «savante»**

(utilise les mots empruntés au grec et au latin)

formation des mots





QUESTIONS

1. En quoi consiste le point de vue synchronique sur la formation des mots ?
2. Par rapport à quoi se définissent les mots construits ?
3. Par quelles voies sont créés les mots construits ?
4. Sur quoi repose la typologie courante des procédés de formation ?

§ 9. LA DERIVATION

Objectifs :

- Distinguer le paradigme dérivationnel et le paradigme flexionnel.
- Etablir les relations sémantiques de synonymie, de monymie et de polysémie entre la base et les affixes.
- Analyser les modèles de la conversion.
- Analyser les principaux types de formations dérivationnelles.
- Expliquer le procédé dérivatif (suffixation, préfixation, conversion)
- Analyser les classes sémantiques de dérivés.
- Trouver les correspondances pour les converses françaises.

9.1. Les affixes

La dérivation affixale est le procédé qui consiste à former des mots en assemblant un mot et un ou plusieurs affixes. Les affixes sont des préfixes et des suffixes, marques de la dérivation. Les désinences sont des marques de la flexion; la flexion recouvre la conjugaison, la déclinaison et la variation en nombre et en genre.

Un **mot construit** est un dérivé qui comporte un **radical** et un ou plusieurs affixes: *in-fais-able*, où au radical *fais -*, s'ajoutent le préfixe *in-* et le suffixe *-able*. La dérivation et la flexion forment des **paradigmes**, c.-à-d., des listes de mots à radical identique et à morphèmes liés variables. Les **paradigmes dérivationnels** sont

les ensembles de mots construits sur un même radical: *laver, lavable, lavement, lavette, laveur, lavoir*. Ils sont comparables aux paradigmes flexionnels, qui sont les types de conjugaison et de déclinaison présentés par les grammaires: je lave, nous lavons.

9.2. Le sens des affixes

9.2.1. Synonymie, homonymie et polysémie des affixes

Les affixes sont synonymes s'ils sont substituables: une plaine *ventée* = une plaine *venteuse*. Les affixes sont polysémantiques s'ils ont un sémantisme commun mais s'ajoutent aux bases différentes et s'adaptent à des référents variés.

Le plus souvent, deux mots construits sur une même base avec deux affixes concurrents se spécialisent arbitrairement: *blanchissage* et *blanchiment, tendresse* et *tendreté*. Mais deux suffixes concurrents ne sont pas forcément synonymes: *un nerf dental* (appartient à une dent), *une roue dentée* (a des dents).

Les affixes de même forme produisant des dérivés de sens très différents sont homonymes. Le cas le plus net est celui où ils opèrent sur des bases de catégorie grammaticale différente:

Homonymie des affixes

Tableau 1

affixe

valeur	base	formation	exemple	
<i>-eur</i>	qualité	adjectif	nom de qualité	<i>grandeur</i>
	agent	verbe	nom d'agent	<i>coureur</i>
<i>-age</i>	action	verbe	nom d'action	<i>dérapage</i>
	collective	nom	nom de sens collectif	<i>feuillage</i>
<i>dé-</i>	privative	verbe	verbe	<i>défaire</i>
	intensive	verbe	verbe	<i>démonter</i>

Variations de l'affixe

Les affixes, comme les radicaux, connaissent des variantes.

Le suffixe *-tion* formateur de noms d'action sur base verbale (*distribu-tion, expédi-tion*) a des formes:

-ation (*admir-ation*), *-ition* (*répét-ition*),

-ion (*exécut-ion*),
 -ution (*résol-ution*).

Le suffixe *-ment* a pour variantes:

-ement (*achèv-ement*),
 -iment (*assort-iment*).

Polysémie des affixes

Tableau 2

affixe	valeur	base	formation	exemple
-ette	diminutive	N, et quelques N _{masc}	nom diminutif	maisonnette camionnette
-ette	diminutive	verbe	nom de petit instrument	calcuette
-oir	locale	verbe	nom de lieu	fumoir
-oir(e)	instrumentale	verbe	nom d'instrument	mouchoir bouilloire
-erie	locale	nom	nom de lieu	gendarmerie
	collective	nom	nom collectif	gendarmerie
-aie	locale	nom	nom de lieu des collections d'objets	cerisaie
-ier*	arbre	nom	nom d'arbre	pommier
	métier	nom	nom de métier	chapelier
	contenant	nom	nom de contenant	beurrier
	instrument	nom	nom d'instrument	gaufrier
-eur	agent	nom	conduit des camion	camionneur
	agent	nom	fait des avion	avionneur

* La constante est le lieu métonymique entre dérivé et base : arbre / fruit, métier / produit, individu / ensemble, contenant / contenu, etc.

9.3. La dérivation non affixale

La dérivation non affixale est le procédé, appelé aussi dérivation impropre ou conversion qui consiste à dériver un mot d'un autre mot sans affixation, par changement de catégorie grammaticale.

Il n'y a pas d'argument morphologique pour orienter la relation entre *orange* N et *orange* Adj. ou entre *nager* V et *nage* N. Certains auteurs considèrent que la notion de dérivation est historique: la catégorie première est celle de l'étymon. En

synchronie, les arguments pour orienter la relation sont sémantiques. Les étymons latins de *mauve*, *rose*, *violette* (*malva*, *rosa*, *viola*) sont des noms de fleur: c'est donc l'adjectif qui est historiquement dérivé du nom. L'adjectif peut être ensuite substantivé comme nom de couleur: *le mauve*, *un joli mauve*. De plus, l'emploi de *mauve* comme adjectif est tardif. En synchronie, rien ne permet d'orienter la relation dans ces paires Nom/Adjectif. Du point de vue sémantique, il y a entre adjectif de couleur et noms d'objets de cette couleur, une relation de type métonymique, qui est réversible.

Conversion

La notion synchronique de conversion se détache de l'histoire. La catégorisation est l'affaire d'emploi. Une forme est un nom ou un verbe, un nom ou un adjectif, un adjectif, un nom ou un adverbe selon son emploi dans la phrase. Le passage d'une catégorie à l'autre conversion s'explique par:

- un fait de syntaxe: *le vol de l'aigle* est la nominalisation de *l'aigle vole*;
- des ellipses: *une robe rose* = *une robe* (de couleur de la) *rose*. La conversion s'effectue selon les modèles, dont nous parlerons ultérieurement.

9.4. La préfixation et la suffixation

Les deux procédés s'opposent par le fait que la préfixation conserve la catégorie grammaticale de la base, alors que la suffixation la change. Le suffixe est une marque de catégorie grammaticale.

Ce principe rencontre deux types d'exceptions: des suffixations sans changement de catégorie et des préfixations qui changent la catégorie de la base.

La préfixation sans changement de catégorie

Tableau 3

préfixe	valeur du préfixe	s'applique à (base)	pour former (formation)	exemple
dé(s)-	privative	verbe nom adjectif	verbe nom adjectif	plaire > déplaire plaisir > déplaisir agréable > désagréable
in-	contraire	adjectif nom	adjectif nom	juste > injuste confort > inconfort

re-	répétition	verbe	verbe	dire > redire
-----	------------	-------	-------	---------------

La préfixation avec changement de catégorie

Tableau 4

préfixe	valeur du préfixe	s'applique à	pour former	exemple
anti- *	produit traitement crème centre campagne	nom nom nom nom nom	adjectif adjectif adjectif adjectif adjectif	antirouille antireflet antiride antipoison antitabac
a-, dé-, é-, en-	perte ou acquisition de qualité	adjectif, nom	verbe	affaiblir, défraîchir, édenter, enlaidir

*Cette formation est en concurrence avec la formation équivalente anti- + adj. dérivé de nom: *sérum antivenineux, ligue antialcoolique, loi anticonstitutionnelle* qui est conforme à la conservation de la catégorie de la base: anti- +adj. >adj.

La suffixation sans changement de catégorie

Tableau 5

suffixe	valeur du suffixe	s'applique à	pour former	exemple
-et(te), -elle,-ille, -in(e), -on, -ule, -eron	diminutive	nom	nom	coffret, facturette tourelle, flotille fortin, bottine poêlon, veinule moucheron
-et, -ot, -ichon, -âtre	diminutive ou pejorative	adjectif	adjectif	pauvret, fiérot, pâlichon, blanchâtre

-asse, -ard, -aud	péjorative à effet intensif	adjectif	adjectif	blondasse, faiblard, lourdaud
-et, -ot, -ill, -in, -onn	diminutive, itérat.	verbe	verbe	voleter, siffloter, mordiller, trotter, chantonner
-âge, -aie, -ade, -ure	collective	nom	nom désignant l'ensemble	branchage, cerisaie, colonnade, chevelure
-ier, -iste, -aire, -ien	métier	nom	nom	chapelier, dentiste, disquaire, physicien

La suffixation avec changement de catégorie

Tableau 6

suffixe	s'applique à (base)	pour former	exemple
-eur	verbe, adjectif	nom	courir > coureur, froid > froideur
-is	adj.+désinence	verbe	fertile > fertiliser
-eux	verbe, nom	adjectif	boiter > boiteux, courage > courageux

9.5. La dérivation parasynthétique

La dérivation parasynthétique se définit par l'adjonction simultanée d'un préfixe et d'un suffixe, comme dans *encablure* > *câble*, ou *empiècement* > *pièce*. Le principe est que l'on ne peut enlever ni le préfixe seul, ni le suffixe seul, sans obtenir la forme attestée.

Il faut prendre en considération qu'un mot peut comprendre un préfixe et un

suffixe, sans être un parasyntétique: la préfixation et la suffixation ne sont pas simultanées, mais successives: *décomposable* résulte d'une préfixation: *composer* > *décomposer* puis d'une suffixation *décomposer* > *décomposable*. Ce n'est pas un parasyntétique.

9.6. Les principales dérivations

Récapitulerons les principaux types de formations dérivationnelles, en laissant de côté les préfixes autonomes, qui seront examinés dans le chapitre suivant. Le classement se fait selon :

- la catégorie du dérivé;
- la classe sémantique de dérivés;
- le procédé (suffixation, préfixation, conversion).

NOMS

Noms dérivés de verbes

Noms d'agent

suffixation	-eur/-ateur: livreur, opérateur
conversion	- substantivation de l'adjectif: pilote, critique - substantivation des participes présents (ou suffixation): dirigeant, fabricant

Noms de procès

suffixation	-ation: manifestation, évolution, abolition, parution -(e)ment: décollement, blanchiment -âge: décollage, forage -ure: blessure, moisissure -erie: bouderie, flânerie -ade: baignade, promenade -ance: espérance, surveillance -aison: pendaison, salaison -is: cliquetis, frottis -at: plagiat
conversion	- substantivation du verbe : nage, vol

	- substantivation des participes passés : arrivée, sortie, découverte - substantivation d'infinitifs : devoir, repentir, rire
--	---

Noms de lieu

suffixation	-oir : fumoir, dortoir -erie : raffinerie, blanchisserie
-------------	---

Noms d'instruments*

suffixation	-eur/-euse : démarreur, moissonneuse, tondeuse -ateur/-atrice : générateur/calculatrice -ant(e) : voyant, imprimante -oir(e) : arrosoir, écumoire -ail : gouvernail, éventail -on : bouchon, lorgnon
conversion	substantivation déverbiale : appeau (variante de appel), cache, enveloppe

* Le féminin s'explique par référence à la machine et le masculin à l'appareil ou instrument

Noms dérivés d'adjectifs

suffixation	-eur : blondeur, froideur -esse : faiblesse, hardiesse -ie/-erie : monotonie, bigoterie -ise : bêtise, gourmandise -(i)té : habileté, banalité -(it)ude ; inquiétude, amplitude -ance/ence : vaillance, négligence -isme : snobisme, scepticisme
-------------	---

conversion	adjectivation du nom - sens abstrait : le beau, le froid, le vert - sens concret : une malade, une commode, un rapide
------------	---

Noms dérivés de noms

suffixation	<p>diminutifs : -ette, -ot, -eau, -elle, -in(e), -ille, -er(on), -illon, -icule : sucette, éléphantéau, figurine, flotille, ourson, portillon, monticule</p> <p>collectifs : -âge, -ade, -erie, -aille : feuillage, colonnade, paysannerie, ferraille</p> <p>lieux : -erie, -ier, -aie : infirmerie, poulailler, cerisaie</p> <p>produits : -âge, -ade : lainage, citronnade</p> <p>métiers : -ier, -aire, -iste, -ien, -eron : disquaire, chirurgien</p> <p>contenants : -ier, -ée : beurrier, cuillerée</p> <p>arbres : -ier : amandier, pommier, abricotier</p>
préfixation	<p>contraire : dé-, in- : désordre, insuccès</p>

VERBES

Verbes dérivés de nom

suffixation	-is, -ifi : caraméliser, scandaliser, vitrifier, personnifier
préfixation	en- : enterrer, empoisonner é- : ébrancher, ébruiter dé- : déterrer, détartre a- : atterrir, annoter
conversion	coller, meubler

Verbes dérivés d'adjectif

suffixation	-is, -ifi : amplifier, immobiliser
préfixation	a- : affaiblir é- : éborgner en- : enhardir dé- : déniaiser
	- transitif : <i>le soleil jaunit les rideaux</i> - intransitif : <i>les rideaux jaunissent</i>

Verbes dérivés de verbe

suffixation	-et-(er), -ot-(er) : voleter, tapoter -ill-(er) : mordiller -in-(er) : trotter -onn-(er) : chantonner -aill-(er) : tirailler -ass-(er) : rêvasser -och-(er) : bavocher -ouill-(er) : mâchouiller
préfixation	de-/dis- privatifs : déplaire, disjoindre dé- intensif : détremper re- itératif : redire

ADCTIFS

Adjectifs dérivés de verbe

suffixation	-eur : flatteur -eux : coûteux -able/-ible : valable, aimable
conversion	adjectivation des participes : amusant, fatigué, perdu

Adjectifs dérivés de nom

suffixation	<u>adj. qualificatifs</u> -é : accidenté, venté -i(eux) : audacieux -if : massif, sportif <u>adj. toponymiques</u> -ais : français -ain : africain -ien : égyptien -ois : lillois <u>adj. de relation</u> -aire : bancaire -al/-el : national, présidentiel -esque : livresque -ien : terrien -ier : saisonnier -ique : atomique
préfixation	anti : antiride, antirouille
conversion	- adjectivation des noms de couleur : rose - adjectivation de nom en apposition : position-clé

Adjectifs dérivés d'adjectif

suffixation	diminutifs : -et, -ot, -ichon, -âtre : pâlichon, blanchâtre péjoratifs : -ard, -asse: blondasse, lourdaud
préfixation	contraires : in-, dé-, mal- : impoli, déloyal, malhabile

ADVERBES

dérivés d'adjectifs

suffixation	-ment : naïvement, vraiment, poliment, aisément -amment, -emment : savamment, évidemment
conversion	adverbialisation des adjectifs : parler fort, chanter faux, voter utile, coûter cher, tenir bon

QUESTIONS

1. Par quoi sont motivés les mots construits ?
2. Sur quel classement sont fondés les principaux types de formations dérivationnelles ?
3. En quoi consiste la différence entre la polysémie et l'homonymie des suffixes ?
4. Le suffixe change t-il la catégorie du mot ?
5. Comment se forment les adverbes dérivés d'adjectif ?
6. Comment se forment les verbes dérivés des verbes ?
7. Comment s'effectue en français le passage d'une catégorie à l'autre?

§10. LA COMPOSITION

Objectifs:

- Distinguer des composés savants et des préfixés
- Observer la marque des mots composés
- Analyser la structure des mots composés
- Expliquer la typologie des procédés de formation des composés

- Appréhender les notions de la locution verbale, des expressions verbales imagées, du groupe nominal prépositionnel, du groupe verbal, groupe prépositionnel.

10.1. Les formants de la composition

Le critère de la délimitation entre la dérivation et la composition est celui de l'autonomie des formants. Les composés sont formés avec deux (ou plus) formants autonomes, c.-à-d., avec des mots même s'ils sont tronqués : *portefeuille*, *brosse à dent*, *eurovision*. Les dérivés affixaux sont formés avec un mot (la base) et un élément non autonome (l'affixe) : *re-porter*, *roug(e)-eur*, *dent-iste*. Certains mots fonctionnent comme des préfixes autonomes. Ce sont :

des prépositions :

après : <i>après-midi</i>	outré : <i>outré-mer</i>
avant : <i>avant-guerre</i>	sans : <i>sans-faute</i>
contre : <i>contrecoup</i>	sous : <i>sous-vêtement</i>
entre : <i>entrecôte</i>	sur : <i>survêtement</i>

des adverbes :

bien : <i>bienfait</i>	non : <i>non-retour</i>
mal : <i>maladroit</i>	plus : <i>plus-value</i>

des prépositions en emploi adverbial :

entrevoir, *outrépasser*, *sous-alimenté*, *sourire*, *surcharger*.

Certains auteurs classent ces formations parmi les dérivés préfixés en argumentant leur point de vue par 1) la productivité des séries de mots en *avant-*, *contre-*, *mal-*, et *non-* qui sont ouvertes à la néologie et 2) la tendance à la soudure graphique qui assimile ces prépositions et adverbes à des préfixés.

On a de petites séries de formations latines en *-cide*, *-fère*, *-vore*, *-fuge* ou de formations grecques en *-crate*, *-mane*, *-phage*, *-phore*, *-phobe*, *-phone*, *-phile*, *-thèque* qui se classent parmi les formations suffixes, ou le premier composant est un mot

français qui se rapproche d'un suffixe : *cinéphile, discothèque, insecticide, insectifuge, insectivore.*

D'autres éléments se spécialisent à gauche et deviennent des préfixes :

anti-, archi-, auto-, extra-, hyper-, hypo-, macro-, micro-, mono-, néo-, post-, pré-, pseudo-, télé-, ultra-.

On devra donc distinguer :

- *téléphone* qui est composé savant,
- *télévision, télésurveillance* qui sont des préfixés parce que le deuxième formant est un mot français ;
- *télocarte, télésiège, téléfilm* qui sont des composés où *télé-* est une troncation des précédents (respectivement *téléphone, télévision*).

10.2. La marque graphique des composés

La composition est le procédé qui consiste à former un mot en assemblant deux ou plusieurs mots : *autoradio, aigre-doux, pomme de terre.*

Dans quelques cas, les mots composés sont des mots graphiques mais non des unités lexicales : *sans coup férir, laps de temps, peu ou prou.*

Inversement les composants sont des unités lexicales mais non des mots graphiques : *eurovision, xénophobe*. **La composition savante** (certains auteurs préfèrent le terme recomposition), utilise des éléments issus d'emprunts au grec et au latin : *misanthrope* (grec), *xénophobe* (composé français). La composition populaire utilise un (des) mots français.

Les mots composés sont :

1) des mots soudés :

- les composés savants ;
- les composés anciens plus ou moins démotivés : *bonhomme, plafond* ;
- les composés récents où l'un des composants est un mot tronqué :
autoroute (route pour les automobiles), *téléfilm* (film tourné pour la télévision),

biocarburant (carburant biologique).

Ils sont à distinguer des composés savants *antonyme*, *téléphone* ou des préfixés : *autoportrait*, *télécommande*, où *auto-* et *télé-* ont leur sens d'éléments grecs «soi-même», «loin».

2) des mots à trait d'union : *abat-jour*.

Le trait d'union n'est pas systématique : *portefeuille* et *porte-monnaie* ; *malappris* et *mal-aimé*.

3) un syntagme lexicalisé : *grand magasin*, *chaise longue*.

Se fonde sur l'existence d'un réfèrent unique : *pomme de terre* ou *chaise longue* renvoie à un objet déterminé, éveille dans l'esprit une image unique.

4) un syntagme figé: *une jeune fille très bleue* («sentimentale»), *il est plein aux as* («très riche»), *à toute allure*.

Le sens du composé ne se réduit pas au sens des composants : *pomme de terre* (pomme qui n'a pas le sens du mot contemporain pomme mais le sens ancien *fruit*). *Un grand magasin* (est bien un magasin et il est grand, mais c'est essentiellement *un magasin* qui vend toute sorte de marchandises).

La métaphore est un facteur de figement sémantique.

10.3. Les types de mots composés

NOMS

Type de procédé	Modèle	Exemple
1. Composition	V + N	perce-neige, porte-bonheur
	N + N	porte-fenêtre, sac poubelle
2. Lexicalisation de syntagme	(Prép. + N (ou pronom))	à-côté, sans-papiers, chez-soi
	Dét.numéral cardinal + N	véhicule à deux-roues, repas pris à quatre- heures

	groupe verbal	touche-à-tout, va-nu-pieds
	phrase	sauve qui peut, qu'en dira-t-on, suivez-moi jeune homme
	Adv. + adj.	infiniment petit
	Adj. + adj.	clair-obscur
3.Syntagmes nominaux figés	N + adj.	poids lourd
	Adj.+ N	grand magasin
	N + Participe passé adjectivé	poule mouillée
	N + prép. + N	pomme de terre
	N + prép. + inf.	salle à manger

ADJECTIFS

Type de procédé	Modèle	Exemple
1. Composition	Adj. + adj.	sourd-muet, bleu vert
	Adj. + N	bleu roi
2. Syntagmes ad- jectivés	N + Prép + N	une robe à la mode
	groupes nominaux prépos.	à cran, en forme, d'accord
	groupes nominaux variés	fleur bleue, bon marché
	structures diverses	comme il faut, tout ouïe

VERBES

Type de procédé	Modèle	Exemple
Locution verbale	V+N	avoir lieu, rendre froid
	V + Dét. + N	prendre la mouche
	V + Adj. (employé comme adverbe)	voir rouge, tenir bon, tomber bien/mal
	expressions verbales imaginées	tirer le diable par la queue, mettre le feu aux poudres

ADVERBES

Type de procédé	Modèle	Exemple
1. Composés liés	Adv. + adv.	bientôt
	Dét. + N	quelquefois
	Prép. + Prép.	dessous
	Adv. + Adj. (ou N)	là-bas
	Prép. + Pron.	pourquoi
2. Locutions adverbiales	groupes prépositionnels	en revanche, de travers, par hasard
3. Expressions imaginées		à armes égales

PREPOSITIONS

Type de procédé	Modèle	Exemple
-----------------	--------	---------

1. Composés liés	Prép. + Adv.	depuis, par delà
	Adv. + Part passé	hormis
2. Locutions prépositives	Prép. et Adv. ou N.	au-dessus de, grâce à

CONJONCTIONS

Type de procédé	Modèle	Exemple
1. Composés liés ou partiellement liés	Adv. + Conj. <i>que</i>	puisque
	Pron. + <i>que</i>	quoique
	Prép. + Pron. + <i>que</i>	parce que
	Prép. + N + <i>que</i>	afin que
2. Locutions conjonctives	Adv. + <i>que</i>	bien que, alors que
	Prép. + <i>que</i>	pour que, sauf que
	Prép. + N + <i>que</i>	en sorte que
3. Adverbes connecteurs		en effet, par conséquent

DETERMINANTS

Type de procédé	Modèle	Exemple
1. Composés	Article partitif féminin	de la
	Certains numéraux cardinaux	dix-huit, deux cents, vingt et un
	Certains indéfinis + Adv.	beaucoup de
	Adjectif (ou N)	plein de, une foule de

	Déterminants démonstratifs composés	ce livre-là
--	-------------------------------------	-------------

PRONOMS

Type de procédé	Modèle	Exemple
1. Composés	Pronoms personnes en <i>même</i>	moi-même
	Pronoms personnels	le mien
	Pronoms démonstratifs en <i>-ci, -là</i>	celui-ci
	Certains indéfinis	quelqu'un, n'importe qui, qui de droit, tout un chacun
	Pronom interrogatif (sujet)	qu'est-ce qui
	Pronom relatif ou interrogatif	lequel
	Pronoms démonstratifs	ceci, cela

QUESTIONS

1. Où passe la ligne de démarcation entre la dérivation et la composition ?
2. Quelles catégories peuvent-elles fonctionner comme des préfixes des composés ?
3. Par quoi la composition savante diffère-t-elle de celle populaire ?
4. Quelle est la marque graphique des composés ?

§ 11. Autres variantes de formation des mots français

Objectifs:

Définir autres variantes de formation des mots français comme :

- abréviation et la siglaison
- télescopage
- français standard et les parlers marginaux
- le verlan

1. Abréviations et la siglaison

Il est connu que les phénomènes de l'abréviation et de la siglaison sont très caractéristiques de l'évolution lexicale du français contemporain. Les troncatures déjà largement répandues dans le langage populaire au XIX^e siècle continuent à se multiplier aussi bien dans le parler familier que dans le langage normatif. Même les abréviations récentes tendent à se banaliser. Cette tendance est notée par l'auteur du *Dictionnaire des mots contemporains (DMC)*. P.Gilbert écrit à ce propos : «Il est difficile de dire à quel degré d'intégration dans le vocabulaire standard en sont ceux des mots que l'on trouve à la nomenclature du *DMC*, tels : *Manif(estation)*, *Pub(licité)*, *Réac(tionnaire)*, *Stup[s](éfiant)*. Méritent-ils, mériteront-ils longtemps les marques *fam. ou pop.* dont ils sont suivis ? L'usage décidera».

Il y a lieu de signaler qu'un certain nombre d'abréviations, surtout celles qui se terminent en **o** cessent d'être senties comme telles, du fait que les usagers ont perdu le sentiment d'une troncature. Pratiquement personne n'emploie *métropolitain* pour *métro*, *vélocipède* pour *vélo*. Si *dico*, *prof*, *sécu*, *apport* conservent le halo familier, il en est autrement pour *auto* qui semble perdre cette connotation.

Quant aux sigles ils deviennent de plus en plus fréquents dans ce qu'on appelle le français écrit : ils enrichissent avant tout le vocabulaire politique et économique, ils représentent des dénominations d'organisations de toute nature. Il est à signaler que les usagers perdent souvent le souvenir des syntagmes de base qui ont subi la siglaison (ex. : OTAN, S.M.I.C.).

Toutefois l'aire d'emploi des sigles s'est sensiblement élargie. Leur création abusive suscite des critiques méritées. Ce phénomène est d'autant plus troublant que

trop souvent le sens du sigle devient ou reste hermétique. Citons encore une fois G. Molinié : «... une institution à siglaison étrangère comme *l'UNESCO* verra peu d'individus capables de développer en clair l'énumération des mots dont on a la suite d'initiales : *United Nations Educational Scientific and Cultural Organisation*. Il est vrai que malgré cet hermétisme cela n'empêche pas pour une fois de comprendre de quoi il s'agit ce qui est dû à son emploi régulier dans des contextes déterminés qui en suggèrent le sens.

11.2. Le télescopage

Parmi les procédés qui ont pris de l'extension au cours des trois ou quatre dernières décennies il faut nommer le télescopage qui représente la synthèse en un seul mot de deux mots ou plus à la suite d'une troncature. Comme tout phénomène nouveau ce procédé n'a pas été conçu au départ comme original en son genre, il était souvent interprété comme une variante de composition ce qui d'ailleurs avait une raison d'être puisqu'il reposait sur la combinaison de plusieurs mots ou bases formatives. Toutefois les particularités de l'agencement des parties constituant ces mots ont permis d'y voir un procédé à part. Les hésitations des linguistes à définir le statut de ces formations se sont reflétées dans la variété des termes appropriés : acronymes, mots-valises, mots-centaures.

Les difficultés de l'analyse adéquate de ces formations y sont aussi pour quelque chose. Ainsi le *mot gemmail* — «vitrage qui est une mosaïque de verre en couleur» — est interprété dans *le Grand Larousse de la langue française (GLLF)* comme formé de *gemme* + *émail*, alors que *le Grand Robert de la langue française (GRLF)* y voit la combinaison de *gemme* et *vitrail*.

Les mots formés par télescopage semblent être particulièrement appropriés pour créer des mots plaisants comme :

copocléphile — «collectionneur de porte-clés»,

aberrifique — «terrifiant de désordre» < *aberr* [ant] + [horr] *ifique*,

applaudimètre — «appareil enregistrant le volume sonore de l'enthousiasme populaire» < *applaudi*[ssement] + *mètre*,

blairnifler — «deviner, flairer» < *blair*[er] — en argot — «pressentir» et [re]*nifler*,

colorature — «femme trop maquillée pour être honnête» < *color*[é] + [cré]*ature*,
conversations < *connes* + [con] *versations*.

Toutefois le télescopage s'est avéré un procédé fécond dans la création de termes différents dans les terminologies techniques et scientifiques (électronique, informatique, télévision, cosmos, médecine, écologie, etc.). En voilà quelques exemples : *cultivar* < *cuiti* [vé] + *var* [iété],

cybernation < *cybern* [étique] + [autom]*ation*,

voyagique < *voyag* [e] + [informat] *ique*,

optronique < *opt* [ique] + [élect] *ronique*,

compunication < *compu* [ter] + [commu] *nication*.

Pas mal de créations sont d'un usage courant dont :

bébolâtrie < *béb* [é] + [id] *olâtrie*,

narcotrafic < *narco* [tique] + *trafic*,

idéovirus < *idéo* [logique] + *virus*,

hélistation < *héli* [coptère] + *station*,

cyclopèlerin < [bi] *cycl* [ette] -o- + *pèlerin*,

futurible < *futur* [poss] *ible*.

On ne peut terminer l'exposé sur les tendances dans le domaine de la formation des mots sans attirer encore une fois l'attention sur l'opinion préconisant l'existence de deux bases formatives distinctes dans le français contemporain : l'une dite populaire, plus précisément de souche française, l'autre dite savante — d'origine latine et grecque. Cette particularité du système dérivationnel a été nettement formulé par H. Marchand. Il insiste sur la nécessité «...pour une analyse structurale fructueuse, de tenir compte du caractère hétérogène du vocabulaire du point de vue formatif. Dans les langues européennes modernes il y a deux principes de formation : la formation à base populaire (c'est-à-dire celle où le mot français, anglais, etc., sert de base dérivative, comme dans *longueur*) et la formation sur la base latine (où le radical latin sert de base comme dans *longitudinal*)». Ch. Bally partait de la même thèse.

V.G. Gak remarque que les deux bases formatives en français ont donné chacune ses propres dérivés. La différence consiste, selon lui en ce que les dérivés de

formation savante représentent généralement des cas de motivation indirecte contrairement à ceux de formation populaire caractérisés par la motivation directe.

Notons que Marchand a nettement exagéré en affirmant qu'«un mot populaire... dérive en principe d'une base populaire», et que d'autre part «un latinisme dérive généralement d'une base latine... On trouve des formations contraires à cette tendance, mais qui sont en général condamnées à rester isolées...».

En réalité il n'y a pas de cloison étanche entre ces deux bases formatives qui appartiennent plutôt à la diachronie. Il est connu que les morphèmes (racines ou affixes) d'origine latine ou grecque se combinent souvent avec des éléments d'origine française. Dans beaucoup de cas des mots corrélatifs de formation populaire et savante sont caractérisés par des alternances régulières. V.G.Gak mentionne les alternances régulières telles que [œ], [u], [o] :

labeur — labourer — laborieux,

douleur — douloureux — endolori,

vigueur — vigoureux — revigorer,

où les dérivés de la troisième colonne, quoique de formation savante peuvent être interprétés de dérivés des mots de la première colonne et par conséquent, sont caractérisés par une motivation directe. Ainsi la thèse de Bally et Brondal selon laquelle le vocabulaire français serait immotivé se révèle fausse. Étant donné que les mots de formation dite savante perdent souvent au cours du temps leur halo savant il paraît plus juste de mettre l'accent sur le caractère libre ou lié des composants des formations.

11.3. Le français standard et les parlers marginaux

Les espoirs de H.Bauche et de ceux qui croyaient à l'influence bénéfique du français populaire sur le français dit correct se sont avérés faux.

À l'heure actuelle la foi en la prédestination enrichissante du français populaire s'est révélée tout au moins exagérée. Les profonds changements qui se sont produits dans la société française, comme d'ailleurs dans le monde entier, dans la deuxième moitié du XXe siècle, et qui ne font que s'accélérer, se répercutent inévitablement dans la langue.

Pratiquement la classe ouvrière qui était celle pour laquelle le français populaire était le moyen courant d'expression s'est sensiblement modifiée, tant grâce à la révolution technique qu'à l'extension rapide d'un enseignement à niveau suffisamment élevé. Il s'est produit un brassage social suivi d'un nivellement culturel et intellectuel qui était encore imprévisible avant la deuxième guerre mondiale, ce qui a totalement modifié l'ambiance langagière du pays. Il en résulte que le français populaire comme tel n'est plus à l'ordre du jour. Duneton exprime ce fait d'une façon catégorique. Si autrefois le français populaire effarouchait les beaux parleurs par sa crudité, son relent des bas-fonds... «aujourd'hui, mesdames et messieurs, le français populaire, affirme Duneton, ne menace plus rien : il est mort». Duneton déplore ce fait, car l'avenir du français n'est point assuré. Si le français «correct» n'était à ses débuts qu'«une plante en pot», à l'heure actuelle il se trouve privé d'importantes sources vitales qui auraient pu l'abreuver.

Toutefois il serait faux de nier l'influence du français populaire sur le français standard. C'est que le français standard ne doit pas s'identifier au français littéraire qui est un modèle du français national correct, avant tout du français écrit.

Le français populaire a fourni un nombre de mots et de locutions qui font aujourd'hui partie du vocabulaire familier. Ce dernier est largement utilisé dans la conversation journalière des Français de n'importe quelle couche sociale. Même dans les milieux les plus huppés on ne néglige pas de se singulariser en usant de certains tours impropres au français correct. Cette liberté du langage ne rebute même pas les représentants du pouvoir.

Ainsi Charles de Gaulle s'est permis d'employer le mot chienlit dans un de ses discours lors des événements de 1968 : «*La réforme, oui; la chienlit, non !*». Madame Cresson, premier ministre à l'époque de la présidence de François Mitterrand, s'est distinguée en employant le tour *je n'en ai rien à cirer de*, ce qui n'est pas resté inaperçu. Les Français n'ont pas manqué de signaler que Jacques Chirac émaillait volontiers son français de vocables familiers. (Ajoutons entre parenthèses que les régionalismes ne lui répugnent guère non plus. Lors d'un entretien avec le directeur du Crédit Lyonnais à l'occasion d'un Tour de France le Chef d'État a dit : «*Vous êtes*

têtu comme un âne rouge» qui n'est rien autre qu'un tour local).

La démocratisation de la société française est due à l'ascension sociale rapide des représentants des couches sociales dites «basses», de l'élévation du niveau culturel et professionnel favorisée par la scolarité obligatoire qui a été prolongée jusqu'à l'âge de 16 ans (avant la Deuxième guerre mondiale elle se terminait à 12 ans). Le plus souvent les jeunes n'abandonnent pas leurs études avant 18 et même 20 ans.

Ces grands changements dans la vie des Français ont contribué à l'effacement des barrières langagières, à un certain nivellement du français. Des anciennes parlures fort différentes la langue n'a conservé que des registres stylistiques plus ou moins marqués. Quant aux déviations de cette tendance elles sont généralement passagères et ne laissent pas de traces profondes dans la langue. Les limites entre le français populaire et familier sont estompées.

Sans nous arrêter spécialement sur les nombreuses particularités du registre familier nous signalerons uniquement celles qui ont déterminé certaines tendances au sein du vocabulaire français courant. Un des traits les plus marquants du français familier est la tendance à déformer les vocables.

Il est connu que le français répugne aux mots trop longs. Au cours de son histoire il procédait souvent à l'abrègement par des moyens différents. On peut dire qu'actuellement l'abréviation qui a pris naissance dans le français populaire est particulièrement typique du français familier. L'abréviation affecte aussi bien les mots construits que les mots non-construits (ou simples). Citons quelques exemples de cas différents.

Pour les mots construits on les abrège tantôt compte tenu de leur structure formative, tantôt en la négligeant. Dans le premier cas on rejette un des morphèmes: *chôme* (f) < *chômage*, *converse* (f) < *conversation*, *disserte* (f) < *dissertation*, *maquille* (f) < *maquillage*, *récré* (f) < *récréation*, *régul* (adj.) < *régulier*, *relax* (f) < *relaxation*, *super* (m, f) < *supercarburant*.

Dans le deuxième cas la structure morphologique n'est pas prise en compte :

bac (m) < *baccalauréat*, *beauf* (m) < *beaufrère*, *compo* (f) < *composition* (scolaire), *info* (f) < *information*, *imper* < *imperméable*, *promo* (f) < *promotion*, *prof* (m) <

professeur, pub (f) < *publicité, resto et restau* (m) < *restaurant, sens et sensass* (adj.) < *sensassionnel*.

Pour les mots non-construits dans la synchronie nommons :

ado (n, adj.) < *adolescent*; *bénéf* (m) < *bénéfice*; *cata* (f) < *catastrophe*; *certif* (m) < *certificat* m, *deb* (adj. inv) *débile*; *dej* (m) < *déjeuner*; *der* (adj. n) < *dernier* (*le der des ders*), *dia* (f) < *diapositive*, *doc* (m) < *docteur*; *docu* (m) < *document*; *estom* (m) < *estomac*; *exam* (m) < *examen*; *fac* (f) < *faculté*; *fana* (n, adj.) < *fanatique*; *graf* (m) < *graffiti*; *impec* (adj. inv., adv.) < *impeccable(ment)*; *insti* (m), *ite* (f) < *instituteur, trice*; *labo* (m) < *laboratoire*; *magaz* m < *magasin*; *maths* (f) < *mathématiques*; *max(i)* (m) < *maximum*; *tram* (m) < *tramway*; *vacs* (f pl) < *vacances*.

Parmi les abréviations se terminant par une voyelle, le phonème [o] final est le plus répandu.

Le plus souvent la troncation porte sur la deuxième partie du mot, mais on rejette aussi, quoique plus rarement, le début: *blême* (m) < *problème*; *lastique* (m) < *élastique*, *plôme* (m) < *diplôme*, *ricain* (adj. m) < *Américain*.

Les abréviations concernent non seulement les mots, mais également les groupes de mots. Les types de troncature sont très variés. Chaque fois le «tronçon» conservé prend sur lui le sens lexical et grammatical du groupe initial: *agri* (m) < élève d'une école d'agriculture, *déca* (m) < café décaféiné, *poly* (m) < cours photocopié. Signalons que les noms des quartiers, des rues de Paris et d'établissements se prêtent souvent à ce type d'abrègement: *la Cliche* < quartier de la place Clichy, *la Maube* < la place Maubert, *les Gob* < le quartier des Gobelins, *le Sébaste* < le boulevard Sébastopol, *Saint-Ger* < Saint-Germain-des-Prés.

Les syntagmes initiaux fonctionnent généralement comme des substantifs et des adjectifs, plus rarement comme des adverbes: *d'achar* < avec acharnement, *à l'occase* < à l'occasion. On rencontre aussi des exclamations abrégées : *à c' t' aprèm !* < A cet après-midi ! ; *bon app!* < Bon appétit !

La forme extrême de l'abréviation est représentée par les sigles, dont un certain nombre sont des variantes familières des syntagmes de base. Tels sont *BCBG* fort répandu pour *bon chic bon genre*, *P.P.H.* — *passera pas l'hiver* (en parlant d'une

personne âgée ou malade), *PLV* — *pour la vie*, *S.D.F.* — *sans domicile fixe*.

En plus de l'abréviation il existe d'autres moyens de déformation dont l'un représente un allongement du vocable de base stylistiquement neutre par un élément plus ou moins «exotique» chargé d'une connotation familière. Ces cas sont toutefois moins fréquents que l'abrègement. Citons quelques exemples : *bagouse* (f) < bague; *sacouse* (m) < sac (à main); *salingue* (adj.) < sale; *sourdingue* (adj.) < sourd(e).

Signalons que l'élément ajouté est interprété à tort de suffixe dans les ouvrages français de linguistique. À notre sens il serait plus juste d'attribuer à ce type d'éléments le statut de pseudo-suffixes vu qu'ils n'expriment point de sens lexicocatégoriel déterminé — qualité propre à tout affixe. Ces éléments ne font que conférer une nuance connotative, à savoir — familière, au vocable auquel il s'ajoute.

À côté de l'abréviation et de l'allongement des mots qui représentent les formes les plus simples de déformation, il en existe d'autres qui sont le résultat de modifications plus profondes. Particulièrement fréquent est le procédé consistant à remplacer le tronçon d'un vocable abrégé par un des éléments « xotiques» dont il a été question précédemment. Cet élément pourrait être dénommé «élément-substitut». Parmi les éléments-substituts les plus fréquents il faut nommer **-o**, **-oche**, **-iche**, **-uche** : *alcolo* < alcoolique; *apéro* < apéritif; *credo* < crédit; *directe* < directement; *franco* < franchement; *gaucho* < gauchiste; *intello* < intellectuel; *Parigot* < Parisien; *cantoché* < cantine; *cinoche* < cinéma; *valoche* < valise; *angliche* < anglais; *pourliche* < pourboire; *dolluche* < dollar; *Paname* < Paris.

Certains éléments-substituts se distinguent par leur forme particulièrement insolite. Tels **-aga**: *la Bastaga* < la Bastille; **-aïa**: *chicaïa* < chicane; **-ares**: *bouclarès* < bouclé (=fermé).

Une place à part revient à l'élément **'s** qui semble s'activer: *pap's* < papiers d'identité, *kep's* < képi.

Un autre type de déformation est présenté par le redoublement d'un mot ou d'une de ses parties. Ainsi on a : *foufou* pour «fou», *soosot* pour «sot» ou *hébété* pour «bête» (=sot), *filille* pour «fille», (avoir la) *bloblotte* pour avoir la «tremblotte».

11.4. Le verlan

Un exemple de déformation radicale est offert par ce qu'on appelle **le verlan**. Le terme **verlan** lui-même est un spécimen manifeste d'une déformation de ce genre. Formé par l'inversion des syllabes de *l'envers* le verlan était à l'origine un argot des truands, longtemps oublié, puis ressuscité dans les années 80-90. Il a été exploité par la jeunesse des «banlieues chaudes» dans des buts cryptiques qui voulait se distancier des locuteurs du français standard.

L'exploitation du procédé au cours des dernières décennies a contribué à son expansion rapide : certaines de ses formations pénètrent dans le langage familier, fait qui, en l'occurrence, nous intéresse particulièrement. Parmi les mots d'origine verlanaise devenus courants nommons au hasard *tromé* abrégé récemment en *trom* pour «métro», *meuf* pour «femme», *féca* pour «café», *ripou* pour «pourri», *rem* ou *reum* pour «mère»; «poubelle» devient *bellepou*, «fête» devient *teuf*, «tabac» se transforme en *bâta*, «musique» en *zicmu*, «blouson» en *zomblou*, «bizarre» en *zarbi*, «flic» en *keuf*. On verlanise parfois des syntagmes comme «laisse tomber» qui devient *laisse béton*. Voir : [Seguin, Teillard, 1996]. Certains de ces mots tendent à se répandre dans le langage parlé.

Bibliographie

1. Алефиренко Н.Д., Золотых Л.Г. Проблемы фразеологического значений и смысла: (в аспекте межуровневого взаимодействия языковых единиц). - Астрахань: Изд-во Астраханского гос. пед. ун-та, 2000. - 220с.
2. Апресян Ю.Д. Лексическая семантика, синонимические средства языка: Автореф. дис. д-ра филол. наук: 10.02.19. - Минск, 1983. - 37с.
3. Балли Ш. Общая лингвистика и вопросы французского языка. - М.:, 1955
4. Баран Я.А. Фразеологія у системі мови: Автореф. дис. д-ра філол. наук: 10.02.15 - К., 1999. - 32с.
5. Березин М Ф. История лингвистических учений. - М.: ВШ, 1984.
6. Бистров Я В. Узагальнена функція змістової сторони мови: до проблеми інваріанта та варіанта: Автореф. дис. канд. філол. наук: - К., 1996. – 19с.
7. Бобровская И.А. Структурно-семантические типы сочетания глагол + прилагательное в современном французском языке: Автореф. дис. канд. філол. наук: 10.02.02. - М., 1987. - 19с.
8. Бойчук І.В. Адаптація французьких онімів в українській та російській мовах: Автореф. дис. канд. філол.наук: 10.02.15. - Донецьк, 2002. - 20с.
9. Вежбицкая А. Семантические универсалии и описание языков. - М.: Языки русской культуры, 1999. - 780с.
10. Виноградов В.В. Лексикология и лексикография // Избранные труды - М.: Наука, 1977. - 310с.

11. Возняк Т.С. Тексти та переклади: Семантичний простір мови. Одвічні запитання. Мартін Гайдеггер. Ганс Георг Гадамар. Габріель Марсель. -Х.: Фоліо, 1998. - 666с.
12. Гак В.Г. Беседы о французском слове. – М.: Международные отношения, 1966.- 335с.
13. Гак В.Г. Сопоставительная лексикология. - М.: Международные отношения, 1977.
14. Гак В.Г. Метафора: Универсальное и специфическое // Метафора в языке и тексте. - М.: Наука, 1988. - 176с.
15. Гак В.Г. Языковые преобразования – М.: Языки русской культуры, 1998. - 786с.
16. Захарченко Т.Д. Отыменные словообразовательные гнезда в современном французском языке: структура и семантика. Автореф. дис. канд. филол. наук: 10. 02. 05 – М., 1987. - 24с.
17. Каика Н.Е. Межъязыковые фразеологические соответствия (на материале русского и французского языков): Автореф. дис. канд. филол. наук: 10 02 20 – К., 1989. - 26с.
18. Клименко О.С Соціолінгвістичний аспект англо-американських запозичень у сучасній французькій мові новітнього періоду: Автореф. дис. канд. філол. наук: 10.02.05. - К., 1995. - 24с.
19. Комлев Н Г. Семантика слова в речевой реализации (к основам денотативной грамматики) Автореф. дис. д-ра филол. наук: 10.02.19. -М., 1988.- 43с.
20. Коммуникативно-прагматическая семантика: Сб.науч.тр. - Волгоград: Перемена, 2000. - 176с.
21. Кремзикова С.Ю. Завдання та матеріали до самостійної роботи студен-тів з курсу лексикології французької мови. - Донецьк: ДонНУ. - 43с.
22. Крючков Г.Г. Системность значимых единиц современного французского языка: Автореф. дис. д-ра филол. наук: 10.02.05. - К., 1987. - 46с.
23. Кузнецова И. Н. Паронимия в современном французском языке:

- Автореф. дис. канд. філол. наук: 10.02.05. -М., 1977. - 27с.
24. Кузьменко Г.І. Омонімія: аспектологія, проблематика: філологічна розвідка з лексикології та стилістики. - К.: Вид. центр "Київський ун-т", 2001. - 35с.
25. Курак Г.В. Словообразовательная омонимия й квазиомонимия в современном французском языке (на материале производных существительных). Автореф. дис. канд. філол. наук: 10.02.05. - М., 1988. - 16с.
26. Левит З.Н. Лексикология французского языка. – М.: ВШ, 1979.
27. Лобашевская Т.А. Развитие и функционирование этимологических дублетов латинского происхождения во французском языке: Автореф. дис. канд. філол. наук: 10.02.05. -М., 1973. - 27с.
28. Лопатникова Н.Н., Мовшович Н.А. Лексикология современного французского языка (на французском языке). М.: ВШ, 1971.
29. Луговий В.С. Про широкозначність стійких словосполучень в сучасній французькій мові: Автореф. дис. канд. філол. наук: 10.02.05-К., 1993.-20с.
30. Макарова С.Г. Функционально-стилистический компонент коннотации фразеологических единиц русского и французского языков: Автореф. дис. канд. філол. наук: 10.02.29. - Казань, 1999. - 24с.
31. Миллер Е.Н. Природа лексической и фразеологической антонимий. - Саратов: Изд-во Саратовского ун-та, 1990. - 222с.
32. Назарян А.Г. Фразеология в современном французском языке. - М.: Высшая школа, 1987. - 318с.
33. Огуй О.Д. Полісемія в синхронії, діяхронії та гіанхронії: Системно-квантитативні аспекти полісемії в німецькій мові та мовах Європи. - Чернівці: Золоті литаври, 1998. - 369с.
34. Одинокова В. И. Функционально-семантические особенности метафорической конструкции N1 + de + N2 в современном французском языке: Автореф. дис. канд. філол. наук: 10.02.15. - К., 1990. - 24с.
35. Осьмак Г.К. Семантическая и словообразовательная структура омонимов во французском языке: Автореф. дис. канд. філол. наук:

- 10.02.05. – К., 1980. - 23с.
36. Павел В.К. Лексическая номинация. - Кишинев: Штиинца, 1983. - 231с.
37. Попович М.М. Детермінованість / недетермінованість іменника у мовленні (на матеріалі французької мови). - Чернівці: Рута, 2001.- 347с.
38. Раевская О. В. Сложные слова современного французского языка (именное сложение): Автореф. дис. канд. филол. наук: 10.02.05. - М., 1982. - 24с.
39. Рогач О.О. Структурно-семантичні особливості фразеологізмів з етнонімами (на матеріалі англійської, російської, української, французької, польської мов). Автореф. дис. канд. філол. наук: 10.02.15. - К., 1999. - 18с.
40. Роднева И. В. Психолінгвістическіе особенності воспріятия явлений омонимии в разносистемных языках: / На матеріалі русского, англійского и французского языков / Автореф. дис. канд. филол. наук: 10.02.19. - К., 1989. - 22с.
41. Сваткова Т.Д., Логінова С.Р., Ведіна І.В. та інші. Деякі лексичні труднощі французької мови. - К.: ІФ КНУ імені Тараса Шевченка, 2002. - 52с.
42. Сосюр Ф. Курс загальної лінгвістики. - К.: Основи, 1988.
43. Тархова В.А. Хрестоматія по лексикології французского языка. - Л.: ВШ, 1972.
44. Тимескова И.Н., Тархова В.А. Лексикология современного французского языка (на французском языке). - Л.: Просвещение, 1977.
45. Федорова Л.О., Куликова В.Г. Курс лексикології французької мови: Навчальний посібник. – К.: Вид. центр КНЛУ, 2003. - 186с.
46. Халифман З.А., Макеева Т.С., Раевская О.В. Словообразование в современном французском языке. – М.: Высшая школа, 1983. - 128с.
47. Чекалина Е.М., Ушакова Т.М. Лексикология французского языка: Учеб. пособие. - СПб.: Изд-во С.-Петербур. ун-та, 1998. - 236с.
48. Штейнберг Н.М. Аффиксальное Словообразование во французском

- языке. Суффиксация и префиксация. - Л.: Изд-во Ленинград. ун-та, 1976. - 204с.
49. Щелок Е.А., Комарев Д.В. Пособие по французской лексикологии для институтов и факультетов иностранного языка. - М.: ВШ, 1970.
50. Bréal M. Essai de sémantique: Science des significations. - 6e éd. - Paris: Hachette, 1924. - 372p.
51. Calvet L.G. Les sigles en français d'aujourd'hui // Le français dans le monde. - 1984. - n 182.
52. Cellard J. Les 500 racines grecques et latines : Les plus importantes du vocabulaire français. - Paris-Gembloux: Duculot, 1980. - 192p.
53. Corbin D. Morphologie dérivationnelle et structuration du lexique. - Tubingen: Niemeyer, 1987. - 511p.
54. Aubois J. Etude sur la dérivation suffixale en français moderne et contemporain, - P., 1962.
55. Greimas A.J. Sémantique structurale: recherche de méthode. - Paris: Larousse, 1966. - 262p.
56. Guiraud P. Les mots étrangers. - 2e éd - Paris: Presses Universitaires de France, 1971. - 123p.
57. Guiraud P. Les mots savants, - Paris. Presses Universitaires de France, 1968. - 115p.
58. Guiraud P. La sémantique - 7e éd. - Paris: Presses Universitaires de France, 1972. - 125p.
59. Guiraud P. Structures étymologiques du lexique français. - P.: Larousse, 1970. - 211p.
60. Nyrop K. Grammaire historique de la langue française. - Copenhague, 1990.

Sommaire

Avant-propos.....	
§ 1. La notion de la lexicologie	
1.1. L'objet de la lexicologie.....	
1.2. Les domaines voisins.....	
1.3. Les dictionnaires.....	
§ 2. Le mot et le lexique.....	
2.1. Le mot.....	
2.2. La forme.....	
2.2.1. L'unité lexicale et le mot fléchi.....	
2.2.2. L'unité lexicale et le mot graphique.....	
2.3. Le sens	
2.4. La classe grammaticale.....	
2.5. Le lexique.....	
2.5.1. Le lexique général et le lexique de spécialité.....	
2.5.2. Les facteurs de variation du lexique pénéral.....	
2.5.3. La fréquence.....	
2.5.4. Aux frontières du lexique.....	
2.6. Les groupements libres et les groupements stables du lexique français.....	
§ 3. Le signe linguistique.....	
3.1. Le signe linguistique et le réfèrent.....	
3.2. Le sens et ta référence.....	

3.2.1. La référence.....
3.2.2. La dénotation et la connotation.....
§ 4. Les analyses du sens lexical.....
4.1. La définition par inclusion.....
4.2. Le modèle aristotélicien. Genre prochain et différences spécifiques.....
4.3. La visée référentielle.....
4.4. Les types de définitions et variétés des contenus.....
4.5. L'analyse sémique ou componerttielle.....
§ 5. Les relations sémantiques.....
5.1. Les relations de hiérarchie et d'inclusion.....
5.1.1. L'hyponymie et l'hypéronymie.....
5.1.2. La relation partie-tout.....
5.2. Les relations d'équivalence et d'opposition.....
5.2.1. La synonymie.....
5.2.2. La difféi^nciation des synonymes
5.2.3 L'antonymie...
§ 6. La polysémie.....
6.1. La polysémie et la monosémie.....
6.2. L'homonymie.....
6.2.1. Homonymes, homophones, homographes.....
§ 7. Les changements de sens/ le mécanisme des tropes
7.1. Le mécanisme des tropes.....
7.2. La métaphore.....
7.3. La métonymie..
§ 8. La formation des mots en synchronie.....
8.1. Le point da vue synchronique.....
8.2. Les mots construits.....
8.3. La motivalion.....
8.4. L'analyse en éléments.....
8.5. Le système dérivationnel.....

8.6. La typologie des procédés de formation.....	
§ 9. La dérivation.....	
9.1. Les affixes.....	
9.2. Le sens des affixes.....	
9.2.1. Synonymie, homonymie et polysémie des affixes.....	
9.3. La dérivation non affixale.....	
9.4. La préfixation et la suffixation.....	
9.5. La dérivation parasynthétique.....	
9.6. Les principales dérivations.....	
§ 10. La composition.....	
10.1. Les formants de la composition.....	
10.2. La marque graphique des composés.....	
10.3. Les types de mots composés.....	
§ 11. Autres variantes de formation des mots français	
11.1. Abréviation et la siglaison	
11.2. Le télescopage	
11.3. Le français standard et les parlers marginaux	
11.4. Le verlan	
Bibliographie.....	